

MONOGRAPHIE
DE
ST-IGNACE
DU CAP ST-IGNACE

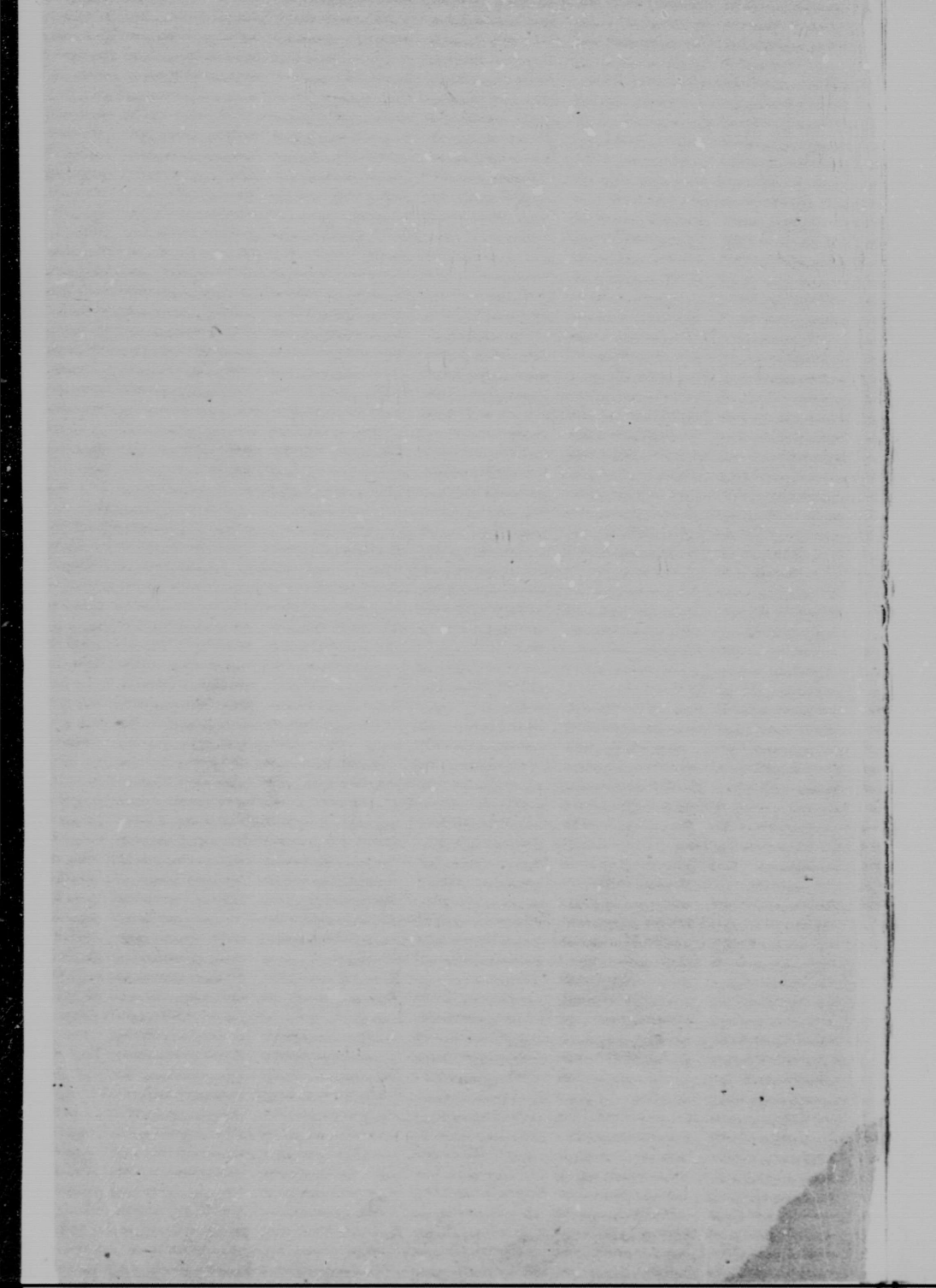
DEPUIS 1572 A 1903

PAR
L'ABBÉ N.-J. SIROIS

AD MAJOREM DEI GLORIAM

LEVIS
IMPRIMÉ A La Revue du Notariat

1903





LE CAP ST-IGNACE

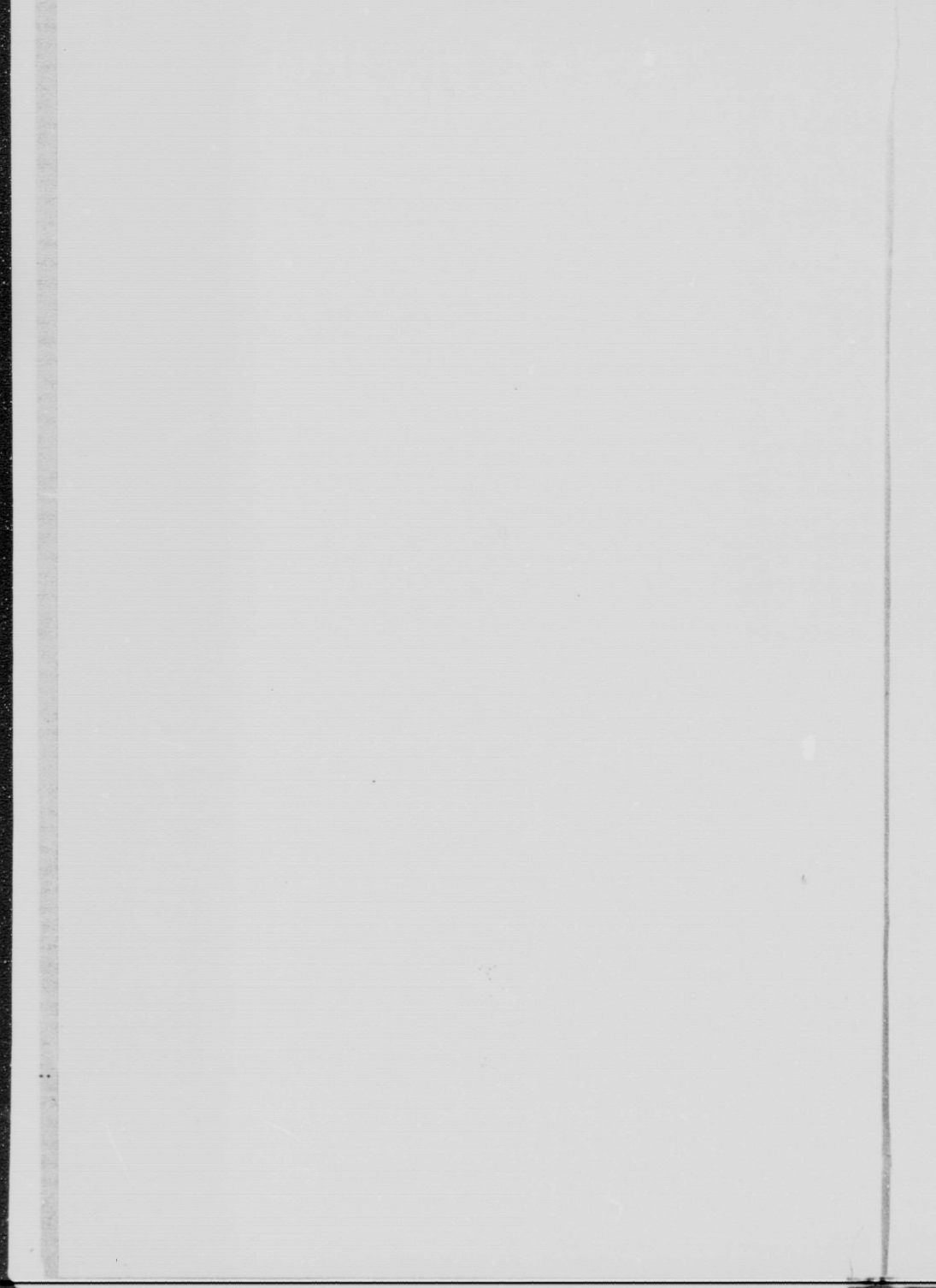


Gagnon, I, 1990.

Monne I, 3052

YH
27
cap s.i.

JUL 13 1973



MONOGRAPHIE
DE
ST-IGNACE

DU CAP ST-IGNACE

DEPUIS 1672 A 1903

PAR

L'ABBÉ N.-J. SIROIS

AD MAJOREM DEI GLORIAM

LEVIS

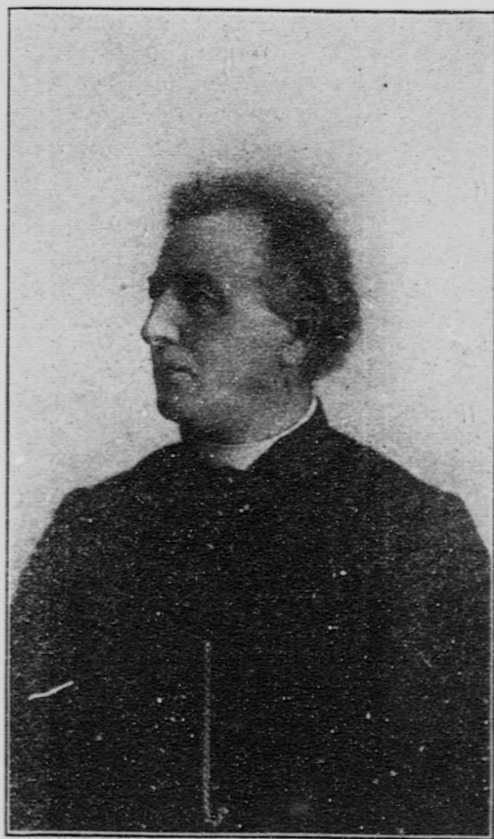
IMPRIMÉ A *La Revue du Notariat*

1903

Réjean
Olivier

7030

Ex-Libris



REV. N.J. SIROIS
1867

GLANURES

Voilà bien le nom qui convient à ces notes. Recueillir les faits, les traditions, les légendes d'une paroisse, depuis sa fondation, en faire une gerbe qui s'ajoutera à la moisson de l'avenir, c'est préparer à la génération présente et future un aliment pour l'esprit et pour le cœur.

L'esprit est curieux, il aime naturellement à connaître, et les premières notions qu'il demande, après les principes religieux, sont celles de la famille, de la paroisse, qui est une expansion de la famille.

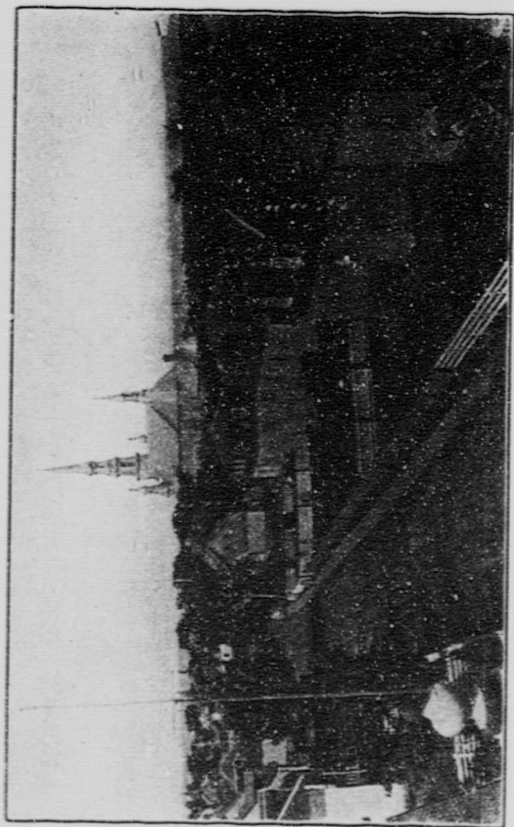
"C'est en pénétrant, dans le fond même de la population, dit Rameau, en analysant les familles populaires, leurs progrès et leurs défaillances que l'on saisit complètement la physionomie réelle et les mystères de l'histoire du passé."

Et celui, qui a le cœur bien fait, savoure ces souvenirs du passé. Il aime qu'on lui raconte, au coin du foyer, ces épisodes qui le font vivre avec les ancêtres. Il aime le clocher natal, la terre que ses pères ont défrichée et où reposent leurs débonnelles mortelles ; il aime ses co-paroissiens avec lesquels il professe une même foi et parle une même langue ; il vit avec eux en communion d'idées, de sentiments et d'aspirations.

Aussi dois-je l'espérer, tous ceux qui tiennent, par quelques fibres, à la paroisse du cap St-Ignace, aimeront à feuilleter ces pages qui réveillent tant de souvenirs et offrent des leçons qu'il est bon d'étudier.

Cette monographie n'est pas une œuvre littéraire, mais une modeste chronique qui servira de trait d'union entre 1672 et 1903.





VUE DU VILLAGE DU CAP SAINT-IGNACE
P. 106-107

ST-IGNACE DU CAP ST-IGNACE

I

SON TERRITOIRE

La paroisse de Saint Ignace du cap St-Ignace est formée de la Seigneurie Vincelotte, concédée par Jean Talon à Gèneviève de Chavigny, veuve de Sieur Amiot, le 3 nov. 1672 et par le gouverneur de Frontenac à Joseph Amiot, Sieur de Vincelotte, le 1er février 1693 ; du fief Gamache ou Gagné, concédé par l'intendant Talon à Gamache et Belleavance, le trois nov. 1672 ; du fief St-Claire, concédé par Frontenac à René Lepage, le 7 mars 1693, des fiefs Lafrenaye et Fournier ou St-Joseph.

Il y a au bord du fleuve St-Laurent, au centre de la paroisse, en face de l'Isle aux Grûes, un petit cap, formant presqu'île, qui porte le nom de cap St-Ignace. Ce titre lui fut-il donné par un missionnaire jésuite ? La chose est possible, quoique la liste des missionnaires et curés de Saint-Ignace du Cap St-Ignace ne mentionne aucun Jésuite ; ou lui vient-il du Seigneur Vincelotte ? Dans l'acte de mariage de Jean Bossé en 1734, on voit comme témoin M. de St-Ignace de Vincelotte—il signa : Vincelotte St-Ignace. Quoiqu'il en soit, ce nom ne tarda pas à s'étendre aux établissements qui se formèrent dans les environs, et le 30 Octobre 1678, lorsque Mgr de Laval érigea la paroisse, il lui donna une sanction officielle. Aussi quand Mgr de St-Vallier, le 3 Octobre 1700, nomma M. Louis Mathieu, premier curé résident, il l'intitula " Curé de Saint-Ignace du cap Saint-Ignace. "

Dans son rapport au Roi, en 1683, Mgr de Laval écrit : " Le cap St-Ignace (Seigneurie de Vincelotte) contient une lieue ; il y a 12 familles et 47 âmes. Dans la Seigneurie de Gamache et de Bellevance, qui n'ont ensemble qu'une demi-lieue, il y a 4 familles et 23 âmes." En tout 16 familles et 70 âmes.

Tel est le noyau d'où devait sortir la florissante paroisse de St-Ignace.



EGLISE DU CAP SAINT-IGNACE

1891

SES ÉGLISES

C'était l'enfance de la colonie. La population se répandait petit à petit sur la côte du sud du fleuve depuis Lévis jusqu'à la Rivière du Loup. Il fallait pourvoir au service religieux de ces différents postes. Aussi Mgr de Laval, dès 1678, érigea en une seule *paroisse*, sans titulaire : La Durantaie, Berthier, cap St-Ignace. L'Isle aux oies, La Bouteillerie, (Rivière Ouelle) LaCombe (St-Anne) et Rivière du Loup. Un seul missionnaire était chargé de cette vaste desserte—il allait de poste en poste suivant les besoins.

Dans une visite pastorale que Mgr de Laval fit en 1681 sur la côte du sud, jusqu'au cap St-Ignace, il comprit la nécessité d'édifier d'espace en espace des chapelles pour le culte divin et il en donna l'ordre au missionnaire. M. Morel, qui desservait alors cette grande paroisse depuis la Rivière du sud (St-Thomas) jusqu'à la Rivière du Loup, fit rapport à l'évêque qu'il avait trouvé de bonnes dispositions en certains lieux, notamment dans les Seigneuries de la Rivière Ouelle, Bonsecours, cap St-Ignace, de l'Islet, Lafrenaye et Rivière du Sud. Au cap St-Ignace, le sieur Nicolas Gamache et le sieur Bernier, avaient offert des terrains pour ces constructions. Mgr. de Laval accepta la donation du sieur Gamache, malgré l'opposition du sieur de l'Épinay, qui aurait voulu faire placer la chapelle dans un lieu impropre à cette fin ; " faisant défense à tous fidèles de l'un et de " l'autre sexe de troubler ni inquiéter aucun des habitants

“ qui, de leur bonne volonté, voudraient contribuer à la construction de la dite chapelle. ”

Dans les premiers temps, les missionnaires disaient la messe et faisaient les fonctions curiales dans la maison de Jacques Bernier, surnommé Jean de Paris, parcequ'il était natif de Paris. Cette maison était située au bord du fleuve, sur la terre appartenant aujourd'hui à M. Augustin Bernier. Les registres s'ouvrent, pour cette paroisse, en novembre 1679. Auparavant les missionnaires inscrivaient les actes dans un registre commun à toutes les missions.

En 1683, pour se conformer aux désirs de Mgr de Laval et profiter des bonnes dispositions du sieur Nicolas Gamache, les habitants construisirent, en bois, une chapelle dans le fief Gamache. Cette chapelle élevée à la hâte, au bord du fleuve, sur la terre qu'occupe aujourd'hui M. Ed. Simoneau, dura peu de temps. Mgr de St-Vallier, dans le compte rendu de ses missions de la côte du sud en 1686, dit en parlant de cette chapelle : “ Quelques jours après, je vis le nouvel édifice d'une autre (chapelle) qu'on élève à la Pointe à la Caille (St-Thomas) et qu'il faudra pourvoir de toutes choses ; elle sera desservie par le même missionnaire qui est au cap St-Ignace, dont l'église, qui n'est que de bois, est assez jolie, mais aussi pauvre que les autres, quoiqu'elle soit dans le lieu le plus peuplé de la mission. ” (*Histoire de Mgr de Saint-Vallier p. 61.*)

Il faut croire que la pauvreté de cette chapelle n'était pas seulement à l'intérieur, mais qu'elle existait aussi dans la charpenterie, puisque quelques années après, les intéressés durent bâtir, à côté, une église en pierre qui

dura jusqu'à 1744. Vers cette époque, elle s'éboula, avec la côte, dans le fleuve. On en voit encore les restes, sur la grève, à marée basse.

Avec la même bonne volonté, en 1746, les habitants du fief Gamache, construisirent, à 12 arpents plus haut un presbytère en pierre pour servir d'église temporaire. Cette maison existe encore aujourd'hui, en bon état de conservation. Elle est habitée par M. Edouard Fortin. (Propriété de feu Chs. Bernier).

Mais il faut que l'œuvre de Dieu passe par le creuset de l'épreuve. Dans le même temps, les habitants de la seigneurie Vincelote se mirent aussi à bâtir un autre presbytère à l'Anse à Gilles. De là de longues et pénibles difficultés. Cependant, contre toute attente, M. Curot, alors curé, reçut l'ordre de Mgr de Pontbriand de prendre sa résidence dans le presbytère, bâti dans la seigneurie Vincelotte, qui jouit de cet avantage pendant 24 ans. Et la guerre intestine durait toujours. Pour mettre fin à tous ces troubles et tâcher de contenter les censitaires des deux fiefs Vincelotte et Gamache, Mgr Briand prit un moyen terme, il fixa, en 1772, la place de l'église sur les confins ouest de la seigneurie Vincelotte, juste à l'endroit où est bâtie l'église actuelle, et en 1773, on disait la messe dans la troisième église du Cap St-Ignace, depuis allongée deux fois, en 1824 et en 1854. Cette double opération, faite à l'église, put satisfaire aux besoins de la population, mais ne créait pas une œuvre d'art. Aussi les étrangers se plaisaient-ils à narguer les habitants du Cap en qualifiant de *corderie* cette église, longue de 160 pieds sur 40 de largeur. Cependant tous l'aimaient, elle avait un caractère de beauté dont un œil

étranger ne pouvait pas jouir : elle était le berceau spirituel de la génération de l'époque. Mais " elle était de ce monde, où les plus belles choses ont le pire destin." Elle ne suffisait plus à contenir la population. Depuis quelques années, on sentait le besoin de la démolir pour la remplacer par une autre, aux dimensions plus vastes. Mgr l'Archevêque Taschereau en parla dans sa visite pastorale en 1877 et fit comprendre qu'il valait mieux bâtir en neuf que de faire des réparations coûteuses.

La première assemblée de paroisse à ce sujet eut lieu le 22 juillet 1877. Il y eut alors quelque opposition, mais ce fut une opposition calme et respectueuse. Tous alors sentaient la nécessité de bâtir, seulement on était partagé sur l'époque de ces travaux. Les uns voulaient bâtir de suite, les autres demandaient de retarder quelques années. Cependant, comme les procédés préliminaires de ces sortes de travaux sont très longs, M. le curé se mit immédiatement à l'œuvre, sûr qu'il rencontrerait les vœux de ceux qui demandaient du délai. Une requête fut présentée à l'archevêque le 27 janvier 1878. La réponse, après enquête faite par MM. Laliberté et H. Têtu, de l'Archevêché, arriva par un décret du 28 février, permettant la construction d'une nouvelle église, et d'une nouvelle sacristie, " sur l'emplacement même de l'église actuelle." Un peu plus tard, des tentatives furent faites pour la placer dans le jardin du curé, au nord du chemin. Mais la réponse, de l'archevêque fut catégorique : " Je suis convaincu que la place choisie est la plus convenable, d'autant plus que déjà, en 1854, lorsqu'il avait été question de bâtir une nouvelle église, au lieu d'allonger l'église actuelle, comme on crut devoir le faire,

“ alors, le député envoyé sur les lieux par mon illustre “ prédécesseur, Mgr Turgeon, avait fixé la place du “ nouvel édifice sur l'emplacement même déterminé par “ mon dit décret du 28 février dernier.”

En mars, la même année, les contribuables présentèrent une requête aux commissaires civiles, demandant la permission de faire une assemblée pour l'élection de sept syndics, afin de pouvoir procéder aux constructions nécessaires. Cette élection eut lieu le 2^e mai et fut confirmée le 13 juin par les dits commissaires.

Au mois d'août on demanda des soumissions dans les journaux et 17 entrepreneurs répondirent à cet appel. Les soumissions ouvertes, en septembre, ne laissèrent que l'embarras du choix. Cependant le haut prix des uns et la modicité du prix des autres en firent mettre de suite plusieurs de côté. Après longues délibérations, les travaux furent confiés à M. Cyrias Ouellet, au prix de \$31,800.00. Mais le contrat ne fut signé que le 26 décembre 1878.

Dans le courant de l'année 1879, l'entrepreneur, du consentement des syndics, se contenta d'amasser les matériaux. Les sous-entrepreneurs de la maçonnerie, M. M. Beaucage et Chateaufort, ouvrirent une carrière dans le rocher près de l'église, dans l'espoir de trouver là la pierre de rang nécessaire, mais ils renoncèrent bientôt à ce projet et la firent venir de leurs carrières de Deschambault, avec la pierre de taille :

Les travaux de maçonnerie commencèrent le 29 mai 1880. La dernière messe fut chantée dans la vieille église le 12 Juillet 1880. Elle était recommandée, en l'honneur de St-Joseph, par l'entrepreneur Ouellet.

Il y avait donc 107 ans que ce temple, qui allait disparaître, entendait les vœux et les prières de plusieurs générations, se faisait le confident de leurs secrets les plus intimes et leur communiquait du ciel les grâces et les bénédictions dont l'homme a tant de besoin pour accomplir son pèlerinage sur la terre. Aussi comme la génération d'alors s'empressait de se procurer quelques reliques de leur vieille église. Les sculptures dorées, qui tombaient sous la hache des démolisseurs, ne suffisaient pas pour orner l'intérieur des maisons de ceux qui conservent la mémoire du cœur.

Pendant la construction, la messe se disait dans la vieille sacristie, transportée dans le coin du jardin de M. le curé, pour servir de salle publique. Quand il faisait beau temps, le peuple se tenait autour de cette sacristie et le sermon se donnait en plein air ; quand le temps était mauvais et durant l'hiver, il y avait quatre messes basses, le curé et le vicaire binant, et le sermon se faisait à deux messes alternativement.

Le 12 août, Mgr Taschereau bénissait la pierre angulaire, posée au coin sud-ouest de la tour centrale, immédiatement au-dessus du cordon en pierre de taille. Cette pierre, marquée d'une croix, renferme une boîte en plomb dans laquelle on a déposé quelques pièces de monnaie du temps et trois médailles, les photographies de l'archevêque, du curé et de l'architecte David Ouellet, 4 journaux le *journal de Québec*, le *Courrier du Canada*, le *Canadien*, le *Quotidien*, un calendrier de l'année 1880 et le journal du 24 juin, puis copie de l'acte de la bénédiction.

Enfin le 1er décembre 1881, au milieu d'un nombreux

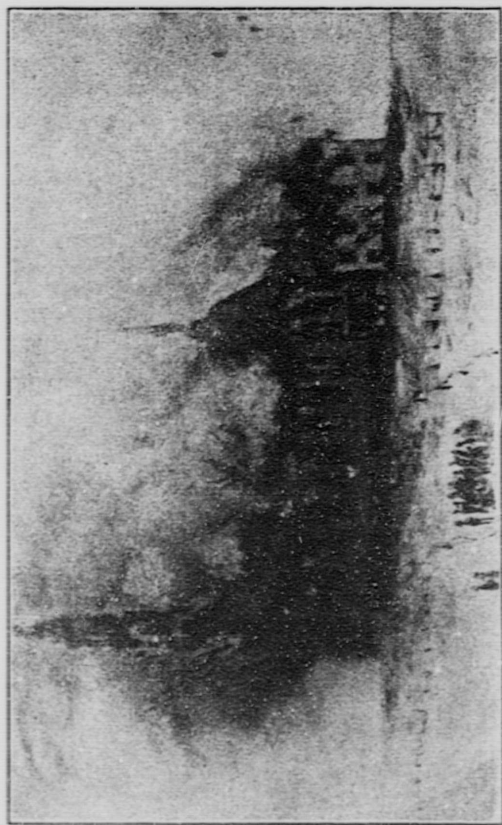
concours de prêtres et de fidèles, la paroisse radieuse de joie et de bonheur prenait possession de sa nouvelle église. La bénédiction fut faite par M. J. Melchior Bernier, curé de St-Ferdinand, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. N. Louis Bernier, alors curé de St-Epiphanie et Bernard Bernier, alors curé de St-Georges, tous trois enfants de cette paroisse. Le sermon fut donné par M. Antoine Gauvreau, dans le temps curé de St-Romuald, aujourd'hui curé de St-Roch de Québec.

Mais ce temple était muet, il fallait lui donner une voix qui se fit l'interprète des sentiments des paroissiens, qui chantât leurs bonheurs et pleurât leurs douleurs. Trois belles cloches arrivèrent de Londres et furent reçues avec enthousiasme. Les fêtes sans cloches sont des fleurs sans parfum. Mgr Antoine Racine, qui fut le 1er évêque de Sherbrooke, eut l'extrême complaisance de se rendre à l'invitation de son ancien vicaire, au faubourg St-Jean. Le 17 Septembre 1882 il faisait la bénédiction solennelle d'un carillon superbe, dont les harmonies chantaient la gloire de Dieu et la joie des fidèles. Mgr donna aussi le sermon.

L'œuvre de la reconstruction avait fait de grands progrès, comme on le voit, les paroissiens jouissaient du fruit de leur générosité et de leurs sacrifices. Ils possédaient l'utile, mais ils n'avaient pas encore l'agréable. Encouragés par les beaux résultats de la première entreprise, ils n'hésitent pas. Dans une assemblée des marguilliers tenue le 12 février 1882, il fut décidé, à l'unanimité, de terminer, aux frais de la fabrique, les travaux intérieurs, avec la permission de l'Archevêque déjà donnée d'avance. M. Ouellet prit aussi la seconde entre-

prise et le 25 mars 1885, il livrait une église finie, décorée, qui était l'orgueil de la paroisse et l'admiration des étrangers. Dans le cours de juillet la même année, des dons généreux permirent à M. le curé d'enrichir ce temple de plusieurs belles statues et d'un magnifique chemin de de croix en haut-relief.

La paroisse n'avait plus qu'à remercier la Providence d'avoir béni ses entreprises et à jouir du prix de ses sacrifices dans la paix du Seigneur. Mais il est écrit (Prov : 14, 13) : *Extrema gaudii luctus occupat*, la tristesse succède à la joie. Le 14 décembre 1890, un dimanche entre la grand messe et les Vêpres, un cri sinistre : Au feu ! au feu ! retentit et vole de bouche en bouche. Le feu s'était déclaré dans le vestiaire sous le chœur. En un clin-d'œil, les flammes pénètrent dans l'église, s'élancent jusqu'à la voute et s'étendent en un pavillon de feu. Le Saint Sacrement est sauvé. De ce côté, tout secours est impossible. On vole à la sacristie pour sauver les ornements. Un chassis est enfoncé, mais impossible d'y pénétrer, tant la fumée est intense et bientôt cette ouverture appelle les flammes. Repoussée de tous côtés la population accourue est forcée d'assister à ce spectacle dans une stupeur muette. Les flammes pétillent, les fenêtres éclatent avec un bruit qui terrifie et donnent passage à des colonnes de fumée épaisse, suivies de torrents de feu. En moins de cinquante minutes, l'église si belle, si riche, tant admirée, monument de la foi et de la générosité des paroissiens, ne fut plus qu'un immense brasier, dans lequel vinrent bientôt s'abîmer le clocher avec ses trois magnifique cloches, les tourelles avec leurs statues. Puis le feu se communiqua à la salle publique



VUE DE L'ÉGLISE LE CAP SAINT-IGNACE
Pendant l'éclipse de 1890

qui devint aussi la proie de flammes. Le presbytère prit feu et courut de grands dangers.

Triste lendemain ! des murs calcinés, des débris fumants, une population consternée !

“ Le bon Dieu a détruit son temple ; que sa volonté soit faite, il est encore assez riche pour nous fournir les moyens de sortir de nos cendres.”

A cette triste nouvelle Son Eminence le cardinal Taschereau, exprimant toutes ses sympathies à M. le curé, termine sa lettre par ces paroles : “ Deus provi-debit,” le bon Dieu y pourvoira.

Il y a pourvu de fait. Le lendemain du désastre la paroisse, réunie en une assemblée spéciale, élisait cinq “ procureurs “ pour aviser aux meilleurs moyens à prendre afin reconstruire une salle publique d'abord, et “ l'église et la sacristie ensuite, dans le plus court délai “ possible.”

Le 23 décembre Son Eminence le cardinal Taschereau approuvait les délibérations de la paroisse au sujet des nouvelles constructions. Le même jour les procureurs décidaient de demander des soumissions et adoptaient les plans et devis de l'église incendiée. Ces soumissions (7) furent ouvertes le 27 janvier 1891, et celle de M. Jos. Gosselin, de St. Nicolas, adoptée.

Comme il était nécessaire de prélever sur la paroisse une somme de \$8000.00, pour ajouter aux assurances, l'élection des syndics se fit le 27 avril de la même année. Les travaux commencèrent en mai pour se terminer complètement en juillet 1893.

Les murs réparés et lavés purent servir à la nouvelle construction. Pendant qu'on déployait tant d'ac-

tivité pour faire face aux besoins les plus pressants, il fallait aussi penser à réparer d'autres grandes pertes. La date reculée de la fondation de cette paroisse permet de supposer que l'église renfermait dans ses vestiaires et ses voûtes des ornements et des vases sacrés d'une grande valeur. De tout cela il ne lui restait qu'un ciboire, renfermant les saintes espèces et un ostensorr attachés aux flammes. Et le lendemain de cette catastrophe, M. le curé envoyait chez ses voisins afin de se pourvoir des objets nécessaires pour le St-Sacrifice.

Les dames offrirent alors leur concours à M. le curé, afin d'organiser un bazar, dont le produit serait consacré à l'achat des ornements et des objets les plus indispensables. Elles se mirent donc à l'œuvre en dépit des obstacles à surmonter et des fatigues en perspective. De leur côté, les jeunes filles voulurent rivaliser avec leurs mères, elles organisèrent une soirée littéraire et musicale. Bravant les difficultés multiples, qui ne manquent pas de se présenter aux débutantes, elles ne reculèrent pas devant la tâche, et au dire d'un correspondant : "elles se sont acquittées de leur rôle avec un véritable brio. " Rien de défectueux dans le ton et l'inflexion de la voix, " rien d'embarrassant dans le geste, au contraire, nous " avons remarqué ce naturel et cette variété de ton et du " geste qui enlèvent les applaudissements de l'auditoire. " Aussi ce bazar, organisé d'abord sur des bases modestes, se développa avec le temps, prit des proportions telles que le résultat jeta dans l'admiration. " Quand on sait la " disette des temps et la gêne générale, venir accuser " une recette nette de \$1700.00, c'est dire assez la sympathie que notre malheur a excitée et la générosité qu'ont

“ déployée les citoyens du Cap et des paroisses voisines.”

Dans ces circonstances, la fabrique put-elle se pourvoir un peu convenablement pour recevoir la visite de Mgr. Blais, évêque de Rimouski, qui daigna accepter l'invitation de bénir notre nouvelle église et nos nouvelles cloches. Écoutons un témoin : “ Après l'épreuve vient
“ la consolation. La paroisse du cap St-Ignace si cruel-
“ lement éprouvée par l'incendie de son église à vu finir
“ les jours de deuil. Son temple est relevé de ses ruines
“ et le 25 courant, (15 octobre 1891) la religion, qui a des
“ baumes pour toutes les plaies du cœur, venait couronner
“ de ses bénédictions le zèle et la générosité des habitants
“ de cette belle paroisse.

“ Mgr Blais, bénissait solennellement la nouvelle
“ église et réunissait aux pieds des autels ce peuple, qui
“ pendant dix mois, avait dû se fractionner pour assister
“ à la Ste-Messe. Le Rev. Père Hamond S. J., dans une
“ de ses allocutions, dont il a le secret, a su faire compren-
“ dre à ses auditeurs l'œuvre éminemment catholique
“ qu'ils avaient exécutée deux fois dans l'espace de onze
“ ans et les mérites qu'ils s'étaient acquis par ces sacrifices
“ pour la gloire de Dieu.

“ A une heure et demie P. M. Mgr fit la bénédiction
“ d'un nouveau carillon de trois cloches, du poids de
“ 3846 livres. La parole onctueuse de sa Grandeur, après
“ avoir rappelé les deuils de la paroisse, glorifia son
“ énergie et son dévouement et fit chanter aux cloches
“ l'*Alléluia* de la résurrection.

Deus providet, le bon Dieu y pourvoira, disait le Cardinal Taschereau. Nous avons été les heureux témoins de ces grandes faveurs de la Providence.

A un moment donné, tout semblait perdu ou du moins compromis pour longtemps. Il faudrait des années et des années pour revoir une église comme celle que le feu avait dévorée : La génération actuelle pouvait renoncer à cet espoir. Impression du moment, sous le coup de l'épreuve. Bientôt le bon Dieu souffle au cœur de la population que cette œuvre est son œuvre, qu'il ne lui demande que sa bonne volonté et qu'il saura lui fournir les moyens de réparer ce désastre. Pleins de foi et de confiance, les paroissiens unissent de nouveau leurs volontés et leurs sacrifices et, en trois ans, ils ont la joie de revoir leur temple plus beau et plus riche que celui qu'ils avaient pleuré. Et vous chercherez en vain ceux qui se sont ruinés dans cette double construction. L'œuvre de Dieu s'est faite et la paroisse a prospéré. Preuve que les paroisses ne se ruinent jamais à construire des églises. En garde plutôt contre le luxe, l'imtempérance et les procès !

Pour achever la décoration de l'église, on vit en mai, juin et juillet 1892 les statues de la Ste Vierge de St-Joseph, de Ste Anne et du Sacré-Cœur venir reprendre les places que le feu les avait forcées de quitter. Ces statues étaient des dons généreux.

Le trois décembre 1893, pendant une retraite paroissiale, M. le curé bénit le chemin de croix actuel, belles peintures exécutées par M. Scherrer de Lévis. Coût \$550.00, dons de 14 paroissiens. Pendant la même retraite le Père Allard, Rédemptoriste, bénit solennellement le Christ du Calvaire de l'autel et lui appliqua plusieurs indulgences.

Restait encore un vide. Il y avait place dans le chœur pour quatre tableaux. La générosité y pourvut. Le

neuf juin 1895, on bénissait quatre peintures magnifiques, rappelant diverses circonstances de la vie de St-Ignace, patron de la paroisse : Veillée de St-Ignace, St-Ignace à Manrèse, St-Ignace écrivant ses exercices spirituels et St-Ignace convertissant St François-Xavier. Ces toiles, d'une si belle exécution, sont l'œuvre de M. Jos. Scherrer, jeune peintre d'avenir, déjà mentionné. Pour rendre son travail aussi parfait que possible, cet artiste n'a pas reculé devant les sacrifices. Il est allé à Paris examiner les œuvres d'art, et il a eu la bonne fortune d'y rencontrer deux belles copies : St-Ignace écrivant ses exercices, par Mignard, dans le parloir de St-Sulpice et St-Ignace à Manrèse, par C. Sigers, dans le cabinet d'étude du Père Clair S. J. qui a donné une si belle vie de St-Ignace. Les deux autres ont été faits d'après des lithographies de tableaux peints par Gagliardi.

Le même jour on a fait revivre un autre tableau qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui réveille bien des souvenirs. Au maître autel de la vieille église, démolie en 1880, se trouvait un grand tableau représentant St-Ignace, lisant ses constitutions à ses compagnons. Forcé de quitter ce poste d'honneur qu'il occupait depuis trois quarts de siècles, il fut relégué dans un coin obscur, sans espoir de reprendre ses droits. Grâce à cette retraite et au silence qu'on garda sur son compte, lors de l'inauguration de l'église neuve en 1881, il sut échapper à l'incendie.

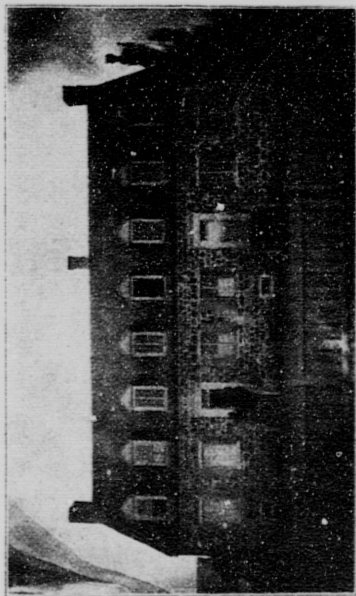
L'entrée en scène de ses jeunes frères tout pimpants, l'accueil chaleureux qu'on leur fit rappelés son souvenir et ses états de service. Il fallait réparation. Aussi après une toilette rajeunie, put-il prendre, si non sa

place d'autrefois, du moins une place convenable au-dessus de la tribune de l'orgue. Sa réapparition fut saluée avec joie surtout par les anciens.

(Aujourd'hui il occupe le côté sud de la tour centrale).

Enfin il fallait à ce temple une voix qui aidait les paroissiens à louer Dieu et à le remercier de ses grâces, surtout de la protection visible dont-il les avait entourés pendant les constructions. Nulle voix plus puissante ni plus digne que celle de l'orgue ne pouvait leur faciliter les moyens d'accomplir un devoir si doux. Aussi la fabrique s'empressa-t-elle de profiter d'une occasion favorable. L'orgue de l'église protestante Ste-André de Québec, du coût de \$3200.00 avait été remplacé par un plus puissant. Cet orgue était devenu la propriété de la maison A. W. Karn de Woodstock (Ontario) et par l'entremise de M. A. Lavigne, nous pûmes l'acquérir pour la somme de \$1200.00, posé et prêt à jouer. Il fut béni et inauguré le 28 janvier 1900. Le Dr. Paradis, organiste de Montmagny, MM. Alphonse Bernier, organiste de Lévis et Carrier, ancien organiste de Ste Anne de Beaupré, ont rendu un témoignage qui ne laisse aucun doute sur la valeur et la beauté de cet instrument.

Qui seminant in lacymis, in exultatione metent. Ceux qui sèment dans les larmes, moissonnent dans la joie (Ps. CXXXVI, 5).



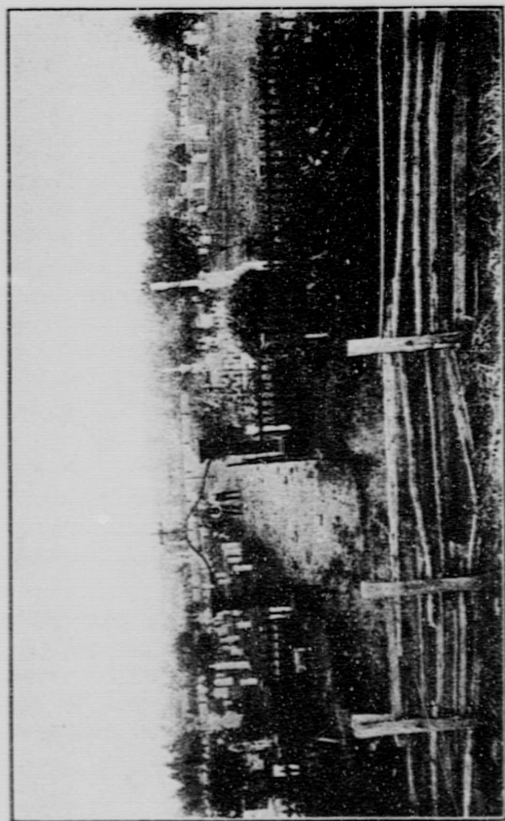
PRESBYTÈRE DU CAP SAINT-IGNACE
1839

III

SES PRESBYTÈRES

Comme les deux premières églises, bâties, à l'écore, durèrent environ 60 ans, il dût y avoir là un premier presbytère, pour servir de résidence aux missionnaires. Il n'en est fait aucune mention. Par contre, il est bien parlé des deux presbytères, bâtis en opposition, en 1746. l'un dans le fief Gamache, l'autre dans le fief Vincelotte. Tous deux ont servi de chapelle. M. Curot, alors curé, habita celui des Gamache de l'automne 1747 à l'été suivant, puis il alla ensuite prendre possession de celui des Vincelotte à l'ance à Gilles. Comme, dans ces conditions, l'église aurait été loin d'être dans le centre de la paroisse, Mgr Briand en fixa la place à l'endroit des constructions actuelles. M. Vincelotte alors ne paraissait pas trop opposé à ce choix, puisqu'il écrivait à l'évêque : " qu'un coup ou deux de cariole ou de calèche de plus ne le gênait pas, pourvu que l'église fût dans sa seigneurie." Il est regrettable qu'il ait ensuite changé d'opinion. Sa soumission entière lui eût épargné bien des désagréments dans ses rapports avec l'évêque. En 1778, six ans après la construction de l'église, les habitants bâtirent un presbytère à la place même qu'occupe celui d'aujourd'hui (1903) Il fut augmenté en 1807. Depuis l'ouverture de l'église jusqu'à cette construction, les curés ou desservants occupaient des maisons particulières. M. Hingan, curé de l'Islet, qui fut chargé du cap depuis 1769 a 1777 se retirait chez un nommé Mongeon, dont la maison occupait le site où est assise celle du Dr Côté. M. Edouard Parent a habité cette maison pendant cinq ans et M. Cécil, dix huit mois. Quand M. Parent prit

charge de la cure, le presbytère de 1778 était inhabitable. En 1839, on construisit le presbytère actuel et comme il ne fut livré qu'en 1842, M. Cécil fut forcé de prendre gîte ailleurs. Ce presbytère était flanqué, à l'une de ses extrémités, d'une salle publique, qui avait bien son utilité, mais qui était loin d'être un agrément pour le curé. Le bruit des assemblées et le tintamarre des enfants, qui y prenaient leurs ébats entre les offices, faisaient désirer un changement, qui arriva heureusement en juin 1885. Le curé en prit possession et y transporta son bureau. Durera-t-il longtemps encore ? Si on en juge par l'épaisseur de ses murs, il peut defier les années. Mais l'ouverture de la rue Jacob en a rendu la position désagréable.



CIMITIÈRE DU CAP SAINT-IGNACE

1879

IV

SES CIMETIÈRES

Après d'une église s'ouvre d'ordinaire le champ des morts. Après avoir recherché les origines des chapelles et des églises qui furent, dans le cap, la maison du bon Dieu, après avoir fait connaissance avec la demeure des hommes, ses serviteurs et ses ministres, il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les lieux où dorment les ancêtres.

Pour cela il faut retourner au site des différentes églises. Comme je l'ai déjà signalé, il y eut, dans les commencements une chapelle et une église au bord du fleuve. Cette côte alors était large, presque en ligne avec le petit cap et la pointe du vieux moulin de l'Anse à Gilles. Le chemin royal, qui conduisait de l'Islet, à St-Thomas longeait cette côte où se trouvaient établis les premiers habitants. Avec les années, le fleuve qui venait battre cette terre friable, rongea tellement ses bords qu'il finit par creuser, sans obstacle, les deux anses qui laissent aujourd'hui le cap St-Ignace isolé.

C'est grâce à ces ravages constants des eaux du fleuve que la première église dut subir le sort de la côte. Le cimetière resta plusieurs années encore, mais finit par prendre le même chemin. En avait-on exhumé les corps ? rien ne l'indique.

Si nous remontons maintenant au presbytère des Gamache, nous retrouvons là un autre cimetière, qui ne servit pas longtemps, puisque le curé n'y eut sa résidence qu'environ huit mois. Cependant, il est un fait bon à noter. Le départ du curé pour l'anse à Gilles en 1748

ne se fit pas sans froissements. Il y eut des mécontents et la preuve nous la trouvons dans les registres de la paroisse.

En 1749, le 18 janvier M. Curot, fit dans le cimetière Vincelotte dix sépultures. Dix sépultures en un jour, cela surprend un peu, dans une paroisse encore peu peuleuse. Si nous examinons bien les actes, nous trouvons que ces corps avaient été exhumés du cimetière des Gamache, interdit par l'évêque, depuis le départ du curé; mais le démon de l'insubordination avait laissé son vicaire sur les lieux et c'est lui qui, malgré la défense de l'évêque de Pontbriand, donna la sépulture à ces infortunés, dont quelques uns étaient morts sans sacrements. Beaux fruits de l'orgueil et de l'entêtement.

L'histoire se répète, et de nos jours encore, on trouve de ces catholiques qui voudraient avoir raison en tout et partout, qui n'ont confiance qu'en leur lumières. Avec eux les évêques et les curés ont toujours tort; et pour un site d'église ou de cimetière ils trahiraient leur foi et se jetteraient volontiers dans les bras de certains étrangers toujours prêts à pécher en eau trouble. Ces misères du passé ont été bien réparées dans la paroisse du cap, par l'union et l'harmonie qui ont accompagné les dernières constructions. Quand il y a entente et bonne volonté, on fait vite et on fait bien.

On trouve un troisième cimetière à l'anse à Gilles, côté sud de la côte sur laquelle était bâti le presbytère Vincelotte. Ce cimetière a dû être relevé lors du changement de site en 1772. Les anciens assurent avoir vu ce terrain bouleversé et des fosses encore béantes au commencement de leur règne.

L'église, fixée en 1772 à la place qui porte les constructions actuelles, eut aussi son cimetière. C'était le quatrième. Le rond-point de l'église et la sacristie étaient enclavés dans les murs en pierre qui l'entouraient. De petites dimensions, il fut comblé de terre, à plusieurs reprises, pour suffire aux inhumations que l'on y faisait depuis cent ans. En 1873, le notaire L. A. Beaubien vendit à la fabrique un lopin de terrain pour l'agrandir. Puis Madame Beaubien, dans le même but et pour faciliter les constructions nouvelles, donna, en pur don, en 1878 un autre terrain contigu de 30 pieds de front. Ces terrains n'aboutissaient pas au chemin royal. Plus tard, en 1882, la fabrique remit à Mme Beaubien quinze pieds de son terrain, en échange d'un pointe de terre, ce qui permit de faire passer la clôture de séparation en ligne droite jusqu'au dit chemin royal et de ménager un passage au bout de la sacristie.

Au moment de bâtir la nouvelle église, on comprit que, malgré ces augmentations, les proportions données à l'église et à la sacristie, enlèveraient une trop large partie du cimetière et qu'il deviendrait insuffisant avant longtemps. C'est alors que, par une résolution de la paroisse en 1880, il fut décidé d'acheter un terrain pour un nouveau cimetière. Et, vu que les lois de l'hygiène deviennent de plus en plus exigeantes, par prudence, on choisit un terrain en dehors du village. Ce nouveau champ des morts fut acheté partie de Sieur Theophile Bernier et partie du Capt. Cyrille Bernier, le 16 mai de la même année, au prix de \$425.00. Il mesure 326 pieds de profondeur sur 232 de largeur. Placé à mi-chemin de l'église et de la gare de l'Intercolonial, sur le sommet d'une côte,

il occupe un des sites les plus beaux et des plus favorables. Bénit le 19 du même mois, il s'ouvrit ce jour là pour recevoir son premier hôte, dans la personne de Delphine Fournier, épouse de Hilaire Bernier (Paul).

Dans le courant de 1881 et 1882, on releva tous les corps et les ossements de l'ancien cimetière pour les transporter dans le nouveau. Qu'ils y reposent en paix, à l'ombre de la belle croix en fer, benite par Mgr L. N. Bégin Administrateur, le 14 juin 1897.

SES MISSIONNAIRES

DESSERTANTS ET CURÉS

M. Pierre de Caumont venu de France en 1669, est le premier prêtre dont le nom apparaît sur les registres de cette paroisse 1679. Mort à Québec le 16 février 1684 à l'âge de 64 ans.

M. Thomas Morel, venu de France en 1660, dessert le cap à trois reprises, de 1680 au 6 octobre 1683, de mai 1684 à la fin de l'année, enfin depuis nov. 1685, à octobre 1686. Il était prêtre du séminaire de Québec. Il mourut à Québec le 23 nov. 1688. Son corps repose dans la Basilique. Comme son prédécesseur, il s'instituait missionnaire de la côte du sud.

M. Paul Vachon, né à Beauport, fut baptisé à Québec le 9 nov. 1656 et ordonné le 21 déc. 1680. Il desservit la côte du sud jusqu'au Cap, où il résida de 1683 à 1684. Il se servit de la première chapelle bâtie au bord du fleuve dans le fief Gamache. Mort curé au cap de la Madeleine le 7 Mars 1729.

M. Paul Sinnémaud, arrivé de France en 1681 prêtre du séminaire, desservit le cap du 1er Janvier 1685 jusqu'à la fin de mai. Il s'instituait : faisant les fonctions curiales. Mort le 24 avril 1690.

Son Successeur fut *M. M. Benoît-Pierre Duplain*, venant de France, de juin 1685 à la fin d'octobre. Il prenait le titre de missionnaire et de chanoine de la cathédrale de Québec. Il mourut à Montréal en 1689 âgé de 80.

Le Père *Claude Moirvan*, récollet, arrive au Canada le 10 septembre 1671. Du mois de décembre 1680 à Mai 1688, il dessert le cap et l'Islet. On le voit au cap-Santé en 1690. Mort en octobre 1705.

Le Père *Nicolas Cadart*, récollet, venu de France, a desservi le cap St-Ignace en 1688, 4 mois. Il mourut à Québec le 11 décembre même année et fut inhumé dans la chapelle des récollets.

Le Père *Elie Andry* récollet succède au Père Cadart et fut missionnaire au cap environ deux mois. Après lui vient M. *Gaspard Dufournel* arrive de France en 1687, qui fut chargé du cap aussi durant deux mois. Il mourut à l'Ange Gardien le 30 mars 1757 à l'âge de 94 ans.

Le Père *Louis Aubert* ou *Obert* arriva au Canada en 1680. Il prenait le titre de missionnaire, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de St Ignace et autres lieux circonvoisins. Son règne ne fut que de quatre mois.

M. *Philippe Boucher*, fils de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières et de Jeanne Crevier, naquit le 19 décembre 1665. Après son cours d'étude au séminaire, il fut ordonné le 26 mars 1682. La même année l'évêque de St-Vallier le chargea du Cap St-Ignace, avec mission de desservir une partie de la côte du sud. Nommé en 1690 curé de St-Joseph de la Pointe-Lévis, il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 8 avril 1721. Son corps repose dans l'église de St-Joseph qu'il s'était plu à décorer. En marge du registre, vis-à-vis de son acte de sépulture, une main pieuse écrivit cette simple phrase, en guise d'oraison funèbre : " Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, surtout celles de ses paroissiens, mettra sa mémoire en bénédiction auprès de tous ceux qui en

“ auront la connaissance.” *Revue Canadienne* 1891 p. 347).

M. Jean Pinguet, né à Québec, 8 décembre 1655, fils de Noël Pinguet et de Marie Madeleine Dupont, fut ordonné le 21 décembre 1680. Nommé chanoine à l'érection du chapitre de Québec, il desservit successivement plusieurs paroisses, notamment la Pointe aux Trembles, le Cap St-Ignace et l'Islet de 1689 à 1692.

Il retourna au séminaire où il mourut le 20 mars 1715, âgé de 60 ans. Ses restes reposent dans la cathédrale de Québec.

M. Pierre de Francheville. Le 14 juillet 1649, eut lieu le baptême de Pierre, fils de Marin de Repentigny, sieur de Francheville et de Jeanne Jallau. Parvain et Maraine: M. Charles Cartel, gouverneur et Marie LeNeuf. Cet enfant est le premier homme, né aux Trois-Rivières qui entra dans l'Église. Il était secrétaire de Mgr de Laval, lorsqu'il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1676. Il desservit d'abord Beauport, puis St-Jean, St-Laurent et St-Pierre de l'Île d'Orléans.

En 1690, il était curé de la Rivière-Ouelle, “ lorsque la flotte anglaise voulut y faire un débarquement : il se mit à la tête de ses paroissiens et repoussa victorieusement les ennemis.” (*Revue Canadienne* année 1878 p. 645).

Nommé curé au cap St-Ignace en 1892, il y demeura jusqu'à la fin de septembre 1698. Il signait prêtre missionnaire.

Il mourut à Montréal en 1713 âgé de 62 ans. Ce prêtre se distinguait par sa piété et son activité.

M. Louis Mathieu succéda à M. de Francheville,

sous-diacre du diocèse de Paris, il fut ordonné à Québec le 16 février 1698. Résidant à St-Thomas, il desservait le Cap St-Ignace jusqu'en 1700. A cette époque il devint curé du Cap. C'est le premier en effet qui ait pris ce titre.

Pendant son séjour en cette paroisse, il fit, dans l'église, la sépulture de Sieur Nicolas Gamache, seigneur de l'Islette. Il devait son titre à la petite islette, appelée Cap St-Ignace, il avait donné le terrain pour la première chapelle et l'église que l'on bâtit ensuite.

Mons. Mathieu qui a desservi le cap jusqu'en 1701 était aussi chargé de l'Islet. Il allait tous les mois y dire la messe dans la chapelle de la congrégation, qui fut la première chapelle de cette paroisse. Il retourna en France.

M. Rodolphe Dubus, récollet, venu de France en 1699 est chargé de la desserte de la paroisse un an durant. Il devait aussi prendre soin de l'Islet. Sa mort arriva le 7 octobre 1737.

Pendant son séjour au Cap, on y voit apparaître le Rév. Père Deny, commissaire provincial des Récollets, de la nouvelle France et il signe, dans le registre, l'acte de baptême d'Angélique Bossé, fille de Louis Bossé et d'Angélique Bouchard. Ce Louis Bossé, venu de France, est le trisaïeul de Sieur Anthime Bossé et de feu le juge Bossé.

Le Père Pierre Le Poivre, récollet arriva à Québec le premier juillet 1696. Il desservit successivement les paroisses de Beaumont, Saint-Michel, cap St-Ignace et l'Islet. En 1702 on le trouve Supérieur des Récollets aux Trois-Rivières et en 1722 missionnaire à Chambly.

“ Il vécut d'une manière très édifiante, travaillant avec zèle au salut des âmes, parcourant les missions les plus difficiles, ce qu'il fit pendant plus de 40 ans qu'il fut dans le pays. Plusieurs fois supérieur de la communauté, il portait la bonne odeur de J. C. au dedans et au dehors,

“ Il fut trouvé mort dans sa chambre trois heures après avoir dit la messe, à l'ordinaire, le 19 février 1741, à l'âge de 72 ans, après 55 ans de religion” (*Mortuologie des Récollets*).

M. Philippe Rageot, né à Québec le 11 juin 1678, fils de Gilles Rageot et de Madeleine Morin, fut ordonné le 24 juillet 1701. Après avoir desservit le Cap St-Ignace jusqu'en 1704, puis le Cap Santé, il fut nommé, en 1709, Curé de Kamouraska, où il mourut le 21 Septembre 1711.

Joseph Dery, récollet arrivé de France en 1690, desservit la paroisse depuis août 1707, jusqu'à la fin de la même année. Il avait été nommé supérieur du couvent des récollets. Mort le 27 juin 1742.

M. Ives Leriche, venu de France, fut d'abord missionnaire chez les Abénaquis, puis curé du Cap St-Ignace de la fin de 1707 à 1712. A cette époque, il fut chargé de la paroisse de St-Laurent, ile d'Orléans. Nommé chanoine du chapitre de Québec en novembre 1729, il mourut le 16 décembre 1755, à l'Hotel-Dieu, et fut inhumé à la cathédrale de Québec, âgé de 61 ans.

M. Hazeur-Dessonneaux, né à Montréal le 17 avril 1683, fils de Léonard Hazeur, marchand et de Marie Anne Pinguet, fut ordonné prêtre en 1706. Nommé curé de Berthier, il desservait St-Thomas et le Cap St-Ignace. Mort à St. Thomas le 6 juin 1715, âgé de 33 ans.

Le Père Yves Godard, récollet, arrivé de France en 1709, desservit le Cap de 1712 à 1714, s'intitulant missionnaire du Cap. Mort le 6 mars 1734.

C'est pendant son séjour au Cap que fut inhumé en juillet 1713 le corps de Jacques Bernier (Jean de Paris) décédé le 19, âgé de 80 ans.

M. J.-B. Dugast, ordonné à Québec le 22 avril 1714 fit une mission au Cap St-Ignace et à l'Islet. Il fut ensuite chargé de la mission de St-François du Lac où il mourut le 9 mars 1763, âgé de 79 ans.

M. Pierre Leclair, né en 1687 et ordonné à Québec en 1714 devint curé du Cap, le 24 octobre—même année et y demeura 8 ans, desservant l'Islet. Il est le deuxième qui paraît avec le titre de curé. En 1722 il quitta la paroisse pour prendre charge de celle de St-Valier, où il meurt le 26 novembre 1761, à l'âge de 74 ans.

Le Père Simon Faucault, récollet, arrivé de France en 1720, dessert le Cap, après M. Leclair, pendant quatre mois, puis est remplacé le 1er Janvier 1723, par le *Père Maurice Imbault*, autre récollet, venu en 1716. Il s'intitule "missionnaire de St-Ignace", dont il fut chargé jusqu'à la fin d'avril, même année (1723). Il quitta le Cap St-Ignace pour St-Anne de Lapocatière. Il mourut le 12 février 1758.

Le Père Lucien Verge, autre récollet, succède au Père Imbault le 1er mai 1723 et demeure au Cap pendant cinq mois, jusqu'à la St-Michel. On le voit ensuite à Chambly en 1724 et à Repentigny en 1727. Mort le 2 décembre 1727.

M. C. J. Lebert (il signe aussi *Lcherre*), né à Montréal, ordonné à Québec le 18 décembre 1723, prend

charge du Cap St-Ignace et de l'Islet à cette date jusqu'à septembre 1724. Nommé curé de Ste-Anne de Beau-pré en 1729, il se noya le 11 octobre de la même année.

Le Père Simon Faucault revient au Cap au mois d'octobre 1724. Cette fois son séjour y fut plus long que la première fois, puisqu'on trouve sa signature au registre jusqu'à septembre 1741. Pendant ces 17 ans il avait charge de l'Île-aux-Grües, de l'Islet et même de St-Jean Port-Joly. Sa mort arriva le 9 octobre 1747.

Son successeur fut *M. Jos. Romain Dolbec* ordonné en 1741. Il prit la desserte du Cap la même année, le 1er octobre, et y continua sa charge jusqu'à la fin de janvier 1746, 4 ans et 4 mois. En 1746, il fut transféré à la cure de l'Islet, avec la desserte de St-Jean Port-Joly. Nommé curé de l'Ange Gardien en 1767, il y demeura jusqu'à sa mort, 10 décembre 1777, à l'âge de 60 ans. Son corps repose dans l'église de l'Hopital-Général de Québec.

Il fut remplacé par *M. Marganne de Chapt-de-Lavaltrie*, ordonné le 22 septembre 1742. Arrivé au Cap le 1er février 1746, il y demeura jusqu'à la fin de septembre 1747. Il mourut le 6 mars 1750, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il est inhumé dans le cimetière de ce couvent. Son âge 63 ans.

Le 1 novembre 1747 *M. Jean François Curot* arrivait au Cap, il y est demeuré pendant 17 ans, jusqu'au 23 septembre 1764. Il eut un règne mouvementé. La paroisse était divisée en deux camps. Les habitants du fief Gama-che et ceux de la seigneurie Vincelotte se disputaient le site de l'église. A son arrivée il trouva deux presbytères prêts à le recevoir. Il fit les honneurs de la maison des

Gamache jusqu'à l'été suivant. A cette époque, il reçut l'ordre de l'évêque de Pontbriand d'aller prendre possession de la maison Vincelotte, à l'Anse à Gilles. Ce changement se fit au grand déplaisir des censitaires du fief Gamache, qui traduisirent leur mécontentement par un acte d'insubordination. L'évêque avait interdit leur cimetière. Cependant on vit un citoyen de l'endroit se charger de présider aux sépultures dans le dit cimetière. Cette juridiction usurpée ne fut pas du goût de l'ordinaire. Pour punir cette téméraire audace, il dut lancer contre le coupable la sentence d'excommunication et la loi le frappa d'une amende de 300 livres.

Plus tard, en 1785, les rôles changèrent, ce ministre improvisé eut besoin, à son tour, de quelqu'un pour présider à sa sépulture. Heureusement alors que les cérémonies se firent dans l'ordre, puisqu'on lit, à l'acte d'inhumation d'Augustin Bernier qu'il mourut "muni de tous les sacrements de l'Eglise," âgé d'environ 80 ans.

En 1754 M. Curot était curé de St-Pierre, rivière du sud. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 août 1786, à l'âge de 62 ans.

Son successeur, 1764, fut M. *Charles Mangué Garault St-Onge*, ordonné en 1747. En 1750, il était missionnaire à Ste-Anne et à St-Roch-des-Aulnets. Il quitta le Cap en 1769 pour St-Valier où il mourut en juillet 1794, âgé de 70 ans. Pendant son séjour au Cap, il habita le presbytère Vincelotte.

Ici commence un interrègne de huit ans. La paroisse du Cap n'a plus de curé résident. *M. Hingan*, curé de l'Islet est chargé de la desserte de la paroisse. L'évêque, par ce procédé voulait-il punir les habitants du Cap, qui

bataillaient toujours pour le site de l'église, ou les faire réfléchir sur les conséquences de cette malheureuse division ? On est en droit de le croire, en présence d'une lutte acharnée qui date déjà de 24 ans.

Cependant cette question allait entrer dans une nouvelle phase. Il fallait mettre un terme à cette guerre intestine. L'autorité avait toujours temporisé, espérant voir les esprits s'apaiser des deux côtés. M. Vincelotte avait semblé céder aux instances de l'évêque. Pourvu que l'église fût placée dans sa seigneurie, il tenait moins à l'Anse à Gilles. Mais ces dispositions changèrent, et ses luttes avec l'autorité avaient recommencé. Las de toutes ces tracasseries et voulant mettre fin à cet état d'ébullition, l'évêque lança en 1772 une ordonnance fixant l'église à l'extrémité ouest de sa seigneurie. M. Hingan, après 4 ans de desserte à l'Anse à Gilles, fut chargé d'exécuter ce décret et de bâtir l'église à la place qu'occupent aujourd'hui les nouvelles constructions.

“ Quand l'église de St-Ignace, lui écrivait-il, sera prête, et que le cimetière sera clos, vous bénirez l'un et l'autre, alors vous ferez dans cette paroisse toutes les fonctions curiales et vous y direz la messe toutes les trois semaines, c'est à dire, le 1er dimanche à l'Islet, le 2ème à St-Ignace, le 3ème à St-Jean, vous y ferez les enterrements ”.

Mais le feu était toujours sous les cendres et menaçait de se rallumer, c'est ce que nous pouvons conclure de la réponse de l'évêque à M. Hingan : “ Au sujet de M. Vincelotte, il “ n'a pas droit de me faire de procès : qu'il le fasse aux paroissiens qui, depuis 26 ans, ne veulent pas bâtir leur église, qu'il les fasse condamner à exécu-

“ ter l'ordonnance du prélat, mon prédécesseur, je n'y
“ mettrai point d'opposition. Je ne l'ai pas soutenue,
“ 1^o par esprit de paix, croyant que les esprits se tran-
“ quilleraient et se réuniraient, 2^o parce que je voulais
“ ôter aux Gamache toute occasion de chicane, en la
“ mettant au milieu de la paroisse, selon les canons et
“ les lois civiles ; 3^o je n'ai consenti à rendre mon ordon-
“ nance qu'après une requête signée de deux, plus que la
“ moitié, selon les lois. Ainsi je ne vois pas sur quel
“ fonds il peut appuyer son procès. 4^o je ne l'ôte pas
“ de sa seigneurie ; 5^o il n'est pas bien sûr que l'ordon-
“ nance de Mgr de Pontbriand, contre laquelle l'on a
“ toujours réclamé, soit jusqu'ici demeurée dans sa force,
“ et jamais elle n'a été bien soutenue par le civil. Ainsi
“ ne craignez pas, mon cher Hingan, et laissez le faire.
“ Tous ses cris, ses murmures et paroles peu respectueu-
“ ses ne m'épouvantent point, ne m'aigrissent point con-
“ tre lui et ne me feront pas faire la moindre démarche
“ qui puisse lui nuire. Si j'avais voulu y consentir, les
“ autres auraient déjà, à eux seuls, bâti l'église, au moins
“ ils me l'ont demandé plusieurs fois. S'ils l'avaient fait,
“ il perdrait pour toujours *son droit* ; car vous connais-
“ sez assez les habitants, pour juger que tous les autres,
“ trouvant la besogne faite, ne se seraient pas pressés
“ d'en bâtir une seconde, et que peu après ils s'y seraient
“ rangés. Voilà le service que je lui rends, il ne m'en a
“ pas d'obligation. ”

Quoiqu'il en soit M. Hingan, mit à exécution l'ordonnance de Mgr Briand ; la nouvelle église fut bâtie en 1772 et ouverte au culte en 1773. Il continua à desservir le Cap jusqu'à en octobre 1777.

Entre-temps, M. Vincelotte crut le moment opportun pour réclamer un don. En 1745 il avait donné à la fabrique 8 arpents de terre pour y bâtir le presbytère de l'Anse à Gilles, source de tous les troubles. Comme cette maison et ce terrain changeaient de destination, sans plus de cérémonie, il en reprit possession. Avertissement défense, sommation rien ne l'arrêta. Il dut céder cependant devant un jugement de la cour, le 29 avril 1775 qui le condamna à remettre à la fabrique, le dit terrain, les bâtisses comprises, plus les dommages causés par son indue jouissance, à dire d'arbitres. Cette licence, peu poétique, lui coûta la somme de 1896 livres.

En 1777 M. *Paul Ambroise Bédard* fut nommé curé du Cap, poste qu'il garda jusqu'à octobre 1779. A cette époque il rentra au séminaire, où il mourut en 1780, à l'âge de 26 ans. Le séjour du Cap ne lui avait pas été agréable. Les esprits et les cœurs portaient encore les traces d'une lutte déplorable. Il demanda son rappel.

Et la paroisse tomba de nouveau sous la tutelle du curé de l'Islet M. *Jacques Panet*, qui en fut chargé du 11 octobre 1779 au 1er octobre 1780.

A cette date arriva M. *Jacques Olivier Guichaud* dont le règne ne dura qu'un an. Il passa à la cure de la Ste. Famille, Isle d'Orléans, qu'il quitta en 1780, pour se retirer malade à l'Hôpital-général. Sa mort arriva le 2 mai 1790, à l'âge de 35 ans. Son corps repose dans la chapelle de Ste. Anne de la Basilique.

Bien que court son séjour fut signalé par un événement qui fit sa marque. Il paraît, qu'en ce temps là, il y avait déjà des ivrognes et que leur conduite était ni plus aimable, ni plus sage que la conduite des ivrognes de

notre temps. Par un beau dimanche, au milieu de l'office divin, un nommé Ant. Gerbert, plein jusqu'à la gorge, pris d'un excès de dévotion, entonne dans l'église une chanson à l'oise qu'il continue sans entraves. La mesure était pleine. Ce sacrilège ajouté aux haines et aux divisions qui s'éternisaient dans la paroisse, au grand détriment des âmes, força l'évêque à interdire l'église. Le curé fut retiré, l'église fermée et depuis le 1er octobre 1781 au 5 de juillet 1782, le curé de l'Islet, M. Panet, desservait les paroissiens du Cap chez lui et les corps des défunts étaient enterrés dans son cimetière.

Juste conséquence d'un orgueil qui ne sait jamais plier, qui ne cède jamais devant les conseils de la raison, qui méprise, les leçons de la religion et qui n'a d'autre ambition que de détruire pour régner.

A ceux qui seraient tentés de trouver sévère la sentence de Mgr Briand, je dirai : Lisez quelques passages de la Pastorale qu'il adressait, dans cette circonstance, aux habitants de St-Ignace et vos préjugés tomberont :

“ Il n'est plus possible de dissimuler vos forfaits ; je
“ me rendrais coupable, aux yeux du Seigneur, qui m'a
“ envoyé pour vous rendre participants des mérites de sa
“ mort et de sa passion, qu'il a endurés pour votre salut,
“ si je gardais le silence plus longtemps.

“ Depuis plus de 60 ans le trouble règne dans votre
“ paroisse et la charité, ce caractère distinctif des disci-
“ ples du Sauveur et des vrais chrétiens en est bannie.
“ Notre prédécesseur a essayé de la rappeler et n'a pu
“ en venir à bout ; au contraire par la malignité de vos
“ esprits et votre indocilité poussée jusqu'à des excès
“ impies, ses efforts et bonnes intentions n'ont servi qu'à

“ prolonger les inimitiés, les querelles, les haines, les divi-
“ sions, l'impiété, l'irréligion, la désobéissance et la révolte
“ contre l'église et ses ministres. J'en suis témoin depuis
“ 40 ans. J'en ai gémi. Trop crédule peut-être ou trop
“ prévenu, j'ai pu penser qu'on usait de trop de rigueur,
“ et qu'un peu plus de douceur vous ramènerait. Vicaire
“ général après la mort de Mgr de Pontbriand, pénétré
“ des mêmes sentiments et du désir de vous voir dans
“ la voie, je m'engageai de m'intéresser en votre faveur
“ auprès de son successeur. En punition de vos péchés
“ et des miens, le sort est tombé sur moi bien indigne.
“ A peine fus-je descendu à Québec que, plein d'ardeur
“ pour votre salut, de compassion pour votre déplorable
“ état, je me transportai chez vous, me promettant bien
“ que vous ne résisteriez pas à une bonne volonté si bien
“ marquée, ni aux marques de bonté et de prédilection
“ que je vous donnais par une démarche si charitable.

“ Je fus bien trompé, on doit s'en souvenir,
“ on voulut se battre dans le presbytère même et
“ sous mes yeux ; la même scène se réitéra au
“ lieu où est à présent l'église. Je vis bien alors que
“ j'avais trop bien pensé sur votre compte et qu'en effet,
“ c'était votre pure faute, si vous aviez été si délaissés...
“ J'ai choisi un des plus pieux et des
“ plus savants de mes jeunes prêtres pour le charger de
“ votre paroisse, toujours convaincu que si vous étiez
“ mauvais chrétiens, ce n'était que parce que depuis long-
“ temps vous n'aviez point de pasteurs ré-idents ou ne les
“ aviez eus qu'en passant. Ce pauvre prêtre, voyant que
“ ses soins et ses instructions ne produisaient aucun effet
“ de conversion, me demanda à se retirer au séminaire.

“ je ne vous abandonnai pas, je vous donnai M. Guichaud.
“ Que n'a-t-il pas eu à souffrir depuis qu'il est votre pas-
“ teur ! que d'avaries, que d'injures, que de mépris !.....
“ j'ai gardé le silence. Mais quand j'ai vu que vous ne
“ craigniez plus le Seigneur, que vous ne respectiez ni
“ son temple, ni Jésus-Christ qui y habite, caché sous les
“ apparences du pain, dans le tabernacle, quand j'ai
“ appris l'horrible scène qui s'est passée dans votre église
“ sans que personne y mit ordre, pas même ceux qui y
“ sont obligés par le devoir de leur charge..... je n'ai
“ pu penser autre chose, si non que vous ne vouliez point
“ de prêtres et que la religion vous était indifférente.....
“ L'on ne vous incommodera plus d'un curé et vous n'au-
“ rez ni messe ni vêpres dans votre église..... Mais si
“ ce scandale n'est pas réparé au plus tôt et que cet impie
“ sacrilège ne demande pas pardon à Dieu et au peuple
“ je prendrai les mesures convenables pour exécuter ce
“ que je vous marque ci-dessus.”

Autre temps, autre mœurs. La leçon n'a pas été perdue. Aujourd'hui on ne se bat plus contre l'autorité religieuse, on ne refuse plus au bon Dieu la part des biens qu'il nous a départie si largement ; au contraire, on lutte de générosité et de zèle et, dans l'espace de douze ans, on élève à la gloire du Créateur deux temples magnifique, qui diront aux générations futures que, dans toutes les entreprises, l'union fait la force.

Grâce à l'intercession de M. Panet, curé de l'Islet, qui se fit auprès de l'évêque, l'interprète des larmes et des prières d'une femme chrétienne, qui ne cessait de gémir sur la triste condition de la paroisse, l'interdit fut levé et l'église rendue au culte, le 5 juillet 1782. La tra-

dition nous a conservé le nom de cette femme forte, Hélène Normand, épouse de Jos. Méthot et grand-mère de feu Léandre Méthot.

Enfin en 1782, la paroisse revit un curé résident dans la personne de *M. Joseph-Michel Paquet*, né à Québec, fils de Joseph Paquet et de Marguerite Dugas, ordonné le 20 octobre 1782. Il y demeura neuf ans jusqu'à octobre 1792. Après avoir été curé de Rimouski, il alla à St-Pierre du Sud où il mourut en 1810, à 55 ans.

M. J. B. Griault le remplaça en 1792, jusqu'à novembre 1806, en tout 14 ans. Il quitta le Cap pour Ste-Anne, sa mort arriva en 1814. Il était âgé de 56 ans.

Sous son administration, mourut un personnage important, dont le rôle n'a pas été sans relief. Le 1er juillet 1795 s'éteignit M. Jean Gabriel Vincelotte Duhautménil, seigneur de la paroisse, âgé de 87 ans et neuf mois, "muni de tous les sacrements."

A M. Griault succède *M. Pierre-Nicolas Leduc*, né à Montréal le 22 août 1774, d'Antoine LeDuc et de Catherine Poitras, ordonné en 1801, il devint curé du Cap et de l'Isle aux Grues en 1805. Il mourut 1er curé de St-Polycarpe, de la Nouvelle-Longueuil le 20 avril 1827, âgé de 53 ans.

En 1812 *M. Pierre Viau* devint curé du Cap et de l'Isle aux Grues. Né à St-Jean, F. Régis, de Montréal, le 24 juillet 1784, de Pierre Viau et de Marie Josephte Baret, il fut ordonné le 3 décembre 1809. Il quitta le Cap en 1818 pour devenir directeur du Séminaire de Québec. Après deux ans de séjour dans cette institution, on le voit curé de St-Nicolas, de Ste-Anne d'Yama-

chiche, de St-Pierre et de St-François du sud, de la Rivière Ouelle. En 1835 il entre à l'Evêché de Montréal et en 1836 il est nommé curé de St-Sulpice. Il mourut à Montréal en 1849, âgé de 64 ans, Vicaire Général et chanoine honoraire du dit diocèse.

A lui revient l'honneur d'avoir su distinguer dans son troupeau un jeune enfant qui devait être un jour la gloire de l'église du Canada : Chs. Frs. Baillargeon, né à l'Isle aux Grues, le 26 avril 1798. M. Viau, chargé de la desserte de cette isle, " ne fut pas longtemps sans remarquer la précoce intelligence du jeune Baillargeon; " il l'amena dans son presbytère, lui montra à lire et lui " donna les premières leçons de latin. En 1813, l'élève " avait donné tant de satisfaction à son charitable précepteur, que celui-ci le plaça à l'école latine qui venait de " s'ouvrir à Saint-Pierre Rivière du sud, et un an plus " tard, il l'envoya au séminaire de Nicolet. Le futur " évêque de Québec sut admirablement profiter de ses " talents et des leçons de ses dévoués professeurs, et au " bout de quatre ans, il avait terminé ses études classiques, pendant lesquelles il avait remporté des succès " brillants, et appris à pratiquer les aimables vertus qui " le distinguèrent pendant toute sa vie." (*Mandements* " des évêques de Québec).

Grâce à son séjour au Cap St-Ignace, sous le toit hospitalier de son bienfaiteur M. Viau, Mgr Baillargeon avait cette paroisse en haute estime. Il l'aimait presque à l'égal de son Isle natale. Aussi comme il était heureux de la revoir et d'y rencontrer ceux qui avaient été les compagnons de ses premières années. Dans ses visites pastorales, il se retrouvait chez lui. Aussi, dans une de

ces instructions familières, dont il avait le secret, l'ai-je entendu s'écrier : " Chère paroisse du Cap, chère vieille église ! que de souvenirs vous éveillez en mon âme ! comme mon cœur bat vivement en pensant aux nombreuses grâces que j'y ai reçues avec le saint baptême, " et sa voix trahissait son émotion.

M. *Philippe Auguste Parant* succéda à M. Viau en 1818. Né le 24 janvier 1788, de Chs. Parant et de Cécile Rouillard, il fut ordonné le 30 septembre 1810. Avant d'arriver au Cap St-Ignace, il fut vicaire à St-Laurent de Montréal, missionnaire de Caraquet et curé de St-André. Il gouverna la paroisse pendant 14 ans et trois mois.

Sous son règne, l'église de 1773, fut allongée de 30 pieds, en 1824, puis boisée à l'intérieur et dorée. La confection du clocher donna lieu à un procès avec l'entrepreneur qui dura quatre ans.

Jusqu'à octobre 1831, les curés du Cap avaient toujours eu la desserte de l'Isle aux Grues et des isles voisines. A cette époque, la nomination d'un curé à l'Isle mit fin à ce système qui devenait de plus en plus onéreux. M. Questier, l'apôtre de la croix de tempérance, mort à St-Denis, en fut le premier curé.

M. Parant quitta le Cap en 1832 pour devenir curé de St-Pierre Isle d'Orléans, où il mourut en 1845, à l'âge de 57 ans.

Pour le distinguer de M. Et. Edouard Parent qui fut curé en 1833, la génération qui s'éteint disait : M. Parant l'ancien et M. Parent le jeune.

M. *Louis Gingras*, son successeur, n'eut la charge de la cure qu'un an de 1832 à 1833. Fils de Charles

Gingras et de Charlotte Blanchard, il fut ordonné le 5 novembre 1820,—vicaire à Québec, missionnaire à Memramkouc, curé de Notre Dame de Foye, de St-Pierre, Isle d'Orléans, enfin du Cap St-Ignace qu'il quitta pour entrer au Séminaire, dont il fut supérieur en 1848. Il y est mort le 6 mars 1866 à l'âge de 69 ans et demi.

En 1833 M. *Etienne Edouard Parent* prend possession de la cure du Cap St-Ignace, qu'il garde pendant sept ans. Il naquit à Québec le 6 novembre 1799, de Antoine Parent et de Geneviève Bois et fut ordonné le 8 février 1829. La maladie le força de quitter la cure du Cap pour se retirer à Québec, chez son beau-frère le docteur Painchaud. Plus tard il fut curé du Château-Richer et de l'Ange-Gardien. Retiré à St-Pierre Isle d'Orléans, il y termina ses jours le 13 juin 1873.

M. *Jos. Etienne Cécil* succéda à M. Parent en 1840. Il naquit à Nicolet, le 14 mai 1793, de Louis Cécil et de Louise Pinard ; ordonné le 21 septembre 1816, il alla vicaire à Varennes ; puis passa par les postes suivants : 1818 missionnaire de l'Isle St-Jean, 1819 de Rustico, 1822 curé de Berthier de Bellechasse, 1826 curé de St-Pierre Rivière du Sud, enfin de St-François desservant Berthier. Fatigué de cette double desserte, il demanda à Mgr Signai d'être transféré dans une autre paroisse. Alors St-Ignace du Cap St-Ignace lui échut en partage et il y demeura jusqu'à sa mort, le 29 mars 1857 âgé de 64 ans. Son corps exhumé de la vieille église en 1880, fut replacé dans la nouvelle en 1881, dans la chapelle de St-Joseph, sous la balustrade.

Un confrère, qui a connu ce digne prêtre et qui a été en lieu d'étudier les traditions de la paroisse, résume



REV. F. F. PARENT
1833-1840

à peu près en ces termes, ce qu'il croit être le portrait fidèle de son bienfaiteur :

D'un extérieur peu agréable ; âme austère et vigoureuse, enfermée dans une piété forte et rigide, aimant peu les manifestations extérieures et les expansions débordantes. Caractère entier, sévère et droit ; net et résolu dans l'expression de ses idées, qu'il dépouillait de précautions oratoires. Charitable, sa main gauche ignorait les aumônes de sa main droite, mais sans pitié pour le paresseux, comme sans confiance en celui qui manquait de franchise. Homme de bon conseil, il était au service de tous ceux que des affaires difficiles embarrassaient. Homme de travail et d'étude il a laissé de précieuses notes sur la paroisse et sur l'origine des principales familles du Cap. Sans être un savant, il était bon théologien et possédait bien l'Écriture Sainte, dont il savait se servir admirablement dans ses catéchismes toujours extrêmement intéressants. Son séjour de prédilection était la sacristie, il y réglait toutes les affaires de paroisse. Son presbytère ne s'ouvrait que pour quelques rares confrères jouissaient qui de son amitié. Un de ses neveux de Nicolet arrive un jour, dit la chronique, pour lui faire visite. La réception fut elle chaude et affectueuse ? toujours est-il que le soir venu, l'oncle présente au neveu une pièce d'argent pour payer son logement dans une maison de pension.

Très dévoué pour son ministère, on était toujours sûr de le trouver à son poste. Parmi les dévotions qu'il préconisait, il faut mettre en première ligne la dévotion au Saint-Enfant-Jésus et Notre Dame Auxiliatrice.

Ami de l'éducation, il donna au collège de Ste-Anne

le produit de ses économies, dont la rente servit pendant plusieurs années à aider, dans leurs études, bon nombre de jeunes gens de la paroisse.

Tel, en sa vie publique, apparaît M. Césil. Sa mémoire est restée en vénération et les anciens, qui l'ont connu, ne prononcent son nom qu'avec un religieux respect.

Depuis le 2 avril 1857 au 1er octobre, la paroisse fut desservie par *M. Frédéric Caron*, ancien curé qui avait sa résidence à St-Henri.

A cette date, *M. François Morin*, curé du Cap-Santé, prit possession du Cap St-Ignace, qu'il conserva pendant deux ans. Le livre des Prônes de 1882, nous donne la la note de ce digne prêtre, on y lit :

“ Vous êtes venus, vendredi, rendre les derniers
“ devoirs à un ancien curé de cette paroisse. La foule
“ qui se pressait autour de son cercueil prouve que vous
“ avez la mémoire du cœur et que vous avez gardé de votre
“ pasteur, un bon souvenir. M. Morin naquit à St. Michel
“ de Bellechasse le 20 août 1806 fils d'Augustin Morin et
“ de Marie-Anne Cottin ; il fut ordonné prêtre le 13
“ décembre 1835, et devint successivement curé de Des-
“ chambault, de St-Joseph de la Beauce, de St-Valier, du
“ Cap-Santé. Il prit charge de cette paroisse en 1857, qu'il
“ quitta pour St-Pierre Rivière du Sud en 1859. De là
“ il alla à St-Alphonse du Saguenay à Notre-Dame du
“ Mont Carmel, enfin à St-Jean Isle d'Orléans. Forcé
“ d'abandonner la cure à cause de sa mauvaise santé, il
“ choisit notre paroisse pour y finir ses jours. Mais, à
“ raison de certaines circonstances, obligé de s'éloigner
“ de nouveau, il me dit, en partant : “ je reviendrai au



RÉV. FRANÇOIS MORIN CURÉ
1857-1859

“ Cap, du moins mon corps y reviendra, car je veux être
“ inhumé dans votre paroisse.” Et il a tenu parole.
“ Desormais ses restes mortels reposeront dans notre
“ église, en attendant le réveil général, à côté de deux
“ autres pasteurs, dont le souvenir n’est pas encore sorti
“ de votre mémoire (M. M. Cécil et Z. Sirois).

“ Du fond de cette tombe a peine fermée, il me sem-
“ ble entendre une voix qui dit aux paroissiens du Cap
“ St Ignace : “Scitis qualiter vobiscum fuerim, serviens
“ Domino, non cessavi cum lacrimis, monens unumquem-
“ que vestrum.” Vous savez ce que j’ai été, j’ai tâché de
“ servir Dieu et de l’honorer comme il le mérité et d’ap-
“ prendre au troupeau qui m’était confié à le servir et à
“ l’honorer.

“ En effet, il vous a prêchés de parole et d’exemple.
“ Il a été un prêtre modèle et un pasteur zélé. Qu’il me
“ suffise de vous rappeler cette sagesse, cette bonté, cette
“ affabilité qui faisaient les délices de tous ceux qui
“ avaient le bonheur de le connaître et lui gagnaient tous
“ les cœurs ; cette amour pour la religion, cette tendresse
“ pour l’Église, cette délicatesse de conscience, qui le
“ rendaient l’esclave de son devoir.....

“ S’il a voulu dormir son dernier sommeil au milieu
“ de nous, c’est qu’il comptait sur notre charité et sur
“ notre reconnaissance. Donnons lui donc souvent un
“ souvenir dans nos prières.”..... ..

Il mourut à St-Sauveur de Québec, dans une famille
qu’il avait protégée, le 31 janvier 1882, âgé de 75 ans et
demi. Sa fortune fut facile à partager. Frère de l’hono-
rable juge Morin, il fut l’objet des libéralités de Madame
Morin, qui demeurait alors à St-Hyacinthe.

M. Morin fut le premier à introduire les poëles dans l'église en 1857.

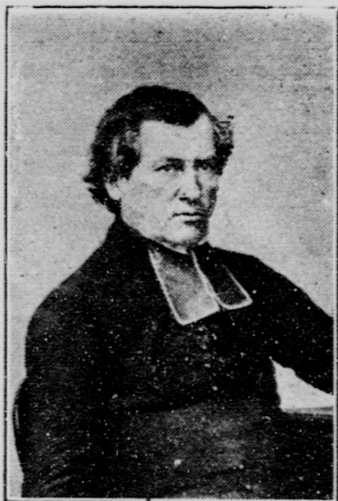
M. *Zéphirin Sirois* remplaça M. Morin en octobre 1859, il gouverna la paroisse pendant huit ans et huit mois, c'est-à-dire jusque vers la fin de mai 1868. Il mourut le 25 de ce mois.

Le "Courrier du Canada" des premiers jours de juin de cette époque contenait la notice biographique ci-jointe.

" Nous sommes heureux de publier, sur M. Z. Sirois, la notice suivante qu'un de ses amis a bien voulu nous communiquer. M. Sirois naquit à Kamouraska le 7 novembre 1806, de Frs. Sirois dit Duplessis et Félicité Chalou, ses père et mère) il était par conséquent dans la 62^{ème} année de son âge, au jour de son décès. Il fit ses études classiques et son cours de théologie au séminaire de Québec et sut se faire estimer de ses supérieurs par son application au travail et par la régularité de sa conduite.

" Ordonné prêtre le 20 septembre 1834, il fut envoyé dans sa paroisse natale, comme vicaire du vénérable M. Varin, qui en était alors curé. Il y exerça le Saint ministère avec fruit jusqu'à l'automne de 1837. Depuis il fut successivement curé de l'Isle aux Grues, de St-Pierre de la Rivière du Sud et enfin du Cap St-Ignace, et partout il s'attacha les cœurs par son zèle, sa charité et l'urbanité de ses manières.

" Homme de prudence et de conseil il était toujours à la disposition de ses paroissiens, qui aimaient à recevoir ses avis et à les mettre en pratique. Aussi le considéraient-ils comme leur père et leur meilleur ami. Ses confrères aimaient également à profiter de son expé-



RÉV. ZÉPHIRIN SIROS
1839-1868

“ rience et recouraient à lui avec la confiance que ses
“ conseils étaient toujours dictés par les vues les plus
“ sages et la plus sincère amitié. Il jouissait, à juste
“ titre, de l'estime de ses supérieurs, qui trouvèrent tou-
“ jours en lui un prêtre dévoué et plein de respect pour
“ leur autorité.

“ Attaqué, depuis longtemps, de la maladie qui l'a
“ conduit au tombeau, il avait obtenu de Mgr l'archevê-
“ que, en octobre dernier, que son neveu M. Jos. Sirois,
“ ci-devant curé de Tring, lui fut donné pour auxiliaire.
“ Ce jeune prêtre, qui lui succède comme curé du Cap
“ St-Ignace, n'a pas peu contribué à adoucir les amertu-
“ mes de ses derniers jours.

“ La sépulture du regretté défunt a eu lieu dans
“ l'église du Cap St-Ignace, le 28 Mai dernier. Trente
“ cinq prêtres étaient présents à la cérémonie funèbre.
“ La grande église du Cap ne pouvait contenir la foule
“ des paroissiens et des habitants des paroisses voisines,
“ surtout de l'Isle aux Crues et de St-Pierre qui étaient
“ accourus pour rendre les derniers devoirs à ce prêtre
“ selon le cœur de Dieu.

“ Le service à été chanté par son intime ami M.
“ Delage, curé de l'Islet, et un autre de ses amis, M.
“ Hébert, curé de Kamouraska, a prononcé sur sa tombe,
“ quelques paroles pleines d'apropos, sur ce texte de
“ l'Écclésiastique : “ Il était aimé de Dieu et des hommes
“ et sa mémoire est en bénédiction. *Dilectus Deo et*
“ *hominibus, cujus memoria in benedictione est.*”

En 1867, M. *Napoléon Joseph Théodule Sirois* fut
nommé curé d'office au Cap, pendant la maladie de son
oncle et à sa mort le 25 mai 1868, il devint curé en titre,

Il naquit à Kamouraska le 23 mars 1835, fils de Elie Théodore Sirois-Duplissis et de Justine Pelletier. Ordonné prêtre le 9 octobre 1859, au collège de Ste-Anne il y demeura comme professeur jusqu'à juillet 1863. Il fut alors nommé vicaire à l'église St Jean de Québec, qu'il quitta en 1865, pour devenir curé de St-Victor de Tring, avec la desserte de St-Ephrem.

Sous son règne, au Cap St-Ignace, deux églises ont été bâties, l'une en 1880, incendiée le 14 décembre 1890, l'autre en 1891, plus belle et mieux ornée que la première. Le cimetière, transporté sur la côte, en 1880, vit s'élever une chapelle mortuaire en 1899, dont le sousbassement sert de charnier pour y déposer les corps, durant la saison de l'hiver.

Puis pour couronner tous ces travaux, il bâtit en 1894 le couvent qui fait l'honneur de la paroisse et des S. S. de la Charité qui le dirigent.

Pour cette fin, le conseil municipal qui avait construit une maison à deux étages, sur les ruines de la salle publique, voulut bien l'échanger, avec les commissaires, pour la maison d'école du village. C'est cette maison mise à la disposition du curé, qui fut exhaussée d'un étage et augmentée d'un aile de 40 pieds qui devint le couvent.

Un leg de 1400.00, en faveur de l'éducation fait par feu M. François Fortin, ancien instituteur, fut consacré à cette fondation. Les sœurs devront employer l'intérêt de ce capital, pendant 50 ans, pour l'instruction des enfants de la famille Fortin.

VI

SES VICAIRES

M. Z. Sirois fut le 1er curé qui dût solliciter le secours d'un vicaire.

M. *J.-Baptiste Côté*, ancien curé, arriva en cette paroisse en 1859 et y demeura jusqu'à la fin de septembre 1867. Il est mort à l'Hospice de St-Jos. de la Délivrance à Notre-Dame de Lévis.

M. *Napoléon Cinq Mars*, alors pensionnaire à la caisse ecclésiastique, passa un an au Cap depuis octobre 1868 à octobre 1869, prêtent son secours au curé. Il est aujourd'hui curé de Portneuf.

M. *Wilbrod Couture* du 13 novembre 1869 au 15 janvier 1870. Curé actuel de Ste Claire.

M. *Barabé* du 19 janvier 1870 au mois de juin de la même année, Curé aujourd'hui à Notre-Dame d'Hébertville (Chlcoutimi).

M. *A. Péllisson*, depuis juin 1870 à octobre 1871. Mort aux Etats-Unis.

M. *J. B. Plamondon*, qui avait renoncé au barreau pour la chaire, resta vicaire au Cap, depuis octobre 1871 à octobre 1875. Après plusieurs années de cure à l'Isle aux Grues, il mourut, dans sa famille, à St-Roch de Québec.

M. *Prosper Vincent* de la tribu Huronne, de octobre 1875 à octobre 1877. Aujourd'hui retiré dans sa famille à Lorette.

M. *Edouard Roy*, le remplace jusqu'au mois de juin 1878, curé actuellement à St-Raymond.

M. Alfred Pâquet, de 1878 à 1884. Il occupe la cure de Ste-Hénédine.

M. Alfred Dionne de 1884 à novembre 1892. Il quitta pour la desserte de Scott-Jonction, aujourd'hui il est curé de St-Georges de Beauce.

M. M. Pâquet et Dionne ont fait ici un stage laborieux; ils ont pris part, l'un à la construction, l'autre à la reconstruction des deux églises. Le surcroit de travail, que l'on rencontre dans de telles circonstances, loin de les abattre, semblait redoubler leur zèle et alléger la tâche de celui qui supportait le poids du jour.

M. Georges Lavoie de novembre 1892 à juin 1894. Parti pour refaire sa santé, déjà très compromise, il passa quelque temps aux Etats-Unis, puis devint chapelain de l'Hospice de St-Ferdinand d'Halifax, où il mourut.

M. Saluste Richard ne passa ici que huit mois. En mai 1895, il fut nommé curé de Ste-Perpétue, qu'il échangea bientôt pour St-Paul de Montminy où il réside encore.

M. Odilon Blanchet remplaça M. Richard en mai 1895, jusqu'à septembre 1899, époque où il devint curé de la Rivière à Pierre. Pendant son séjour, il eut l'heureuse idée de relever le chœur des chantres. Dans des réunions périodiques, il sut inspirer à un certain nombre de jeunes gens le gout du chant grégorien. L'élan était donné.

M. Chs. François Dupot qui lui succéda en octobre 1899, profita de ce mouvement, même il l'accéléra et au bout de quelques mois, il était maître d'un chœur, à l'orgue, dont la réputation s'étendait au loin. Aussi ce fut un grand sacrifice pour lui quand il fallut s'en séparer,

à la fin de septembre 1901, pour devenir professeur au Collège de Ste Anne.

M. *Walstan Proulx* arriva au cap le 5. oct. 1901.

—//—



APPENDICE

Pour compléter ce que nous avons dit sur le territoire du Cap St-Ignace, nous croyons devoir ajouter ce que nous trouvons dans la " Liste de la municipalités " par C. E. Deschamps, page 450.

L'étendue de la paroisse du Cap St-Ignace, située sur le fief de Gamache, au lieu dit le Cap St-Ignace, sera de deux lieues, savoir : une lieue de front que contient le fief Vincelotte, à prendre du côté d'en bas, depuis le fief Bon secours, (L'Islet) en remontant le long du fleuve, jusqu'au dit fief Gamache ; 52 arpents de front que contient le dit fief Gamache, depuis Vincelotte en remontant, jusqu'à la concession de Louis Lemieux, 4 arpents de front que contient la dite concession, en remontant jusqu'au fief St-Joseph, dit *la pointe au foins*, de 30 arpents de front que contient le dit fief St-Joseph, depuis la dite concession en remontant jusqu'au fief du Sieur de Lepinay, qui prend par une pointe, sur le fleuve St-Laurent, ensemble des profondeurs, renfermées dans ces bornes, même de celles du fief de Ste-Claire, qui est derrière le dit fief de Gamache, la concession du dit Lemieux et le dit fief St-Joseph ; et les Iles-aux-Oies grande et petite, aux Grues, au Canot, de Ste-Marguerite, la Grosse-Isle, celle à deux têtes et autres petites ilots, qui n'ont pas de nom et appartiennent à la Dame veuve du Sieur de Grandville seront desservis par voie de mission, par le curé de la dite paroisse.

Par cette pièce de littérature des édits et ordonnances du trois mars 1722, nous voyons qu'elle était l'étendue de la paroisse religieuse et civile à cette époque.

FIEFS ET SEIGNEURIES

Depuis leur concession, ces fiefs ont subi plusieurs mutations : La seigneurie Vincelotte s'étend depuis l'Islet en remontant le long du fleuve jusqu'à la propriété de Dame Vve. Olivier Bernier. Elle a absorbé maintenant le fief Gamache et Bellevance qui bornait à la propriété de Sieur L. Laflamme. Les propriétaires actuels sont MM. Amédée Beaubien, Octave Beaubien et Dame Vve Frémont née Beaubien.

Le fief Lafrenaye appartient aujourd'hui aux Srs Arthur et Joseph Bernier. Il comprend les terres depuis chez Sr Herménégilde Gagné à aller chez Sr Cléophas Gagné (Pierre).

Le fief Fournier ou St-Joseph s'étend depuis cette dernière terre jusqu'aux bornes de la paroisse, M. George Lemoine de Québec en est le propriétaire.

Le fief Ste-Claire appartenait à la succession L. Méthot et, lors de la liquidation, il passa aux mains de Sr Jos Gagné.

Bouchette, dans sa description topographique de la Province du Bas-Canada, parle aussi du fief " Cap St-Ignace." Nul document relatif à cette concession ne s'est trouvé parmi les registres du bureau de l'arpenteur général. Par une note, mise en marge de son livre, on est porté à croire que ce fief se confond avec le fief Gamache.

Dans la concession Lemieux, de quatre arpents, dont parle Deschamps, nous croyons retrouver la propriété des Lemieux (Hyacinthe).

AU SUJET DES DIFFICULTÉS

GAMACHE ET VINCELLOTTE

Peu d'années après la prise de possession du presbytère Vincelotte par M. Curot 1748, l'évêque de Pontbriand, enjoignit au seigneur et aux intéressés de prendre les mesures pour construire une église en cet endroit.

Voici l'ordonnance de l'évêque à ce sujet ; elle est donnée en cours de visite le 1er juillet 1750, nous y trouvons, ce semble, la raison qui fit choisir le site de l'Anse, à Gilles, au site du fief Gamache.

“ Nous avons ordonné et ordonnons que l'on prenne incessamment les mesures convenables pour bâtir une église proche du presbytère qu'occupe aujourd'hui M. Curot missionnaire, et qui est dans la seigneurie Vincelotte, dans l'endroit où nous avons planté une croix, ce qui doit être le milieu du portrait.

Nous avons déclaré et déclarons ne pouvoir consentir à la demande que nous ont faite une partie des dix-sept habitants qui sont au delà de la seigneurie Vincelotte dans les fiefs Gamache, Lafrenaye et Lemieux et parceque ces trois fiefs ne contiennent pas trois quarts de lieue et parceque ces 17 habitants ne fournissent pas 50 minots de dime ; nous avons déclaré et déclarons que nous les mettons pour le spirituel, de la paroisse que nous avons ordonné de bâtir dans la seigneurie de Vincelotte, et ils le peuvent d'autant plus facilement que le plus éloigné ne peut avoir pour s'y rendre qu'une lieue et quart environé, nous leur ordonnons en conséquence de payer la dime au dit missionnaire, de recevoir les sacrements de

sa main, de contribuer à la construction de la nouvelle église.

Nous enjoignons à M. Curot, missionnaire, de marquer sur les registres de sépulture que c'est par ordre de justice qu'on a ôté les corps du cimetière qui est auprès d'une espèce de presbytère que les Gamache avaient bâti, et que c'est pour cette raison que l'on trouve dans les registres des inhumations faites bien des mois après la mort des personnes."

Les volontés de l'évêque sont bien formelles et favorisent pleinement les vues des censitaires de Vincelotte. On aurait cru qu'ils se seraient hâtés de profiter de ces bonnes dispositions à leur égard.

Cependant en 1764, 14 ans après, il semble qu'on n'avait pas encore pris une détermination effective, puisque M. Garault, alors curé, se plaint du délabrement des bâtisses et de la nécessité urgente des réparations, " sans lesquelles il ne serait pas possible d'y célébrer les saints mystères, ni au curé d'y faire sa résidence ".

Pendant trois dimanches, il annonce une assemblée des paroissiens pour aviser à ces réparations, " en attendant l'entière édification de l'église commencé."

Les fondations seulement avaient été faites. On peut encore voir le rond-point, sur la côte, dans la ligne de séparation des propriétés des Srs Aristée Bélanger et Cyprien Bossé.

A cet appel, habitants des fiefs dissidents s'appuyèrent unanimement, appuyés de quelques censitaires de la seigneurie Vincelotte. L'ardeur commençait à se refroidir. Cependant le seigneur, avec ceux qui lui res-

taient fidèles, s'engagèrent à faire les réparations demandées.

On est en lieu de croire que tout n'alla pas comme sur des roulettes puisqu'en 1769, la paroisse se voit sans curé et devient desserte de l'Islet. Puis Mgr Briand, en 1772, modifie l'ordonnance de son prédécesseur et fixe l'église à l'endroit où elle est aujourd'hui. Nous avons donné plus haut les raisons de ce changement.

NOUVELLE EGLISE EN PROJET A L'ANSE A GILLES

Il était dit, que l'Anse à Gilles ferait toujours parlés d'elle : Son site est charmant, ses habitants aimables, autant de titres pour attirer l'attention et exciter les convoisises. Cette fois il ne s'agit plus de changer la place de l'église, mais de créer une nouvelle paroisse, dont le titulaire devait être Notre-Dame du Sacré-cœur ; beau titre qui n'a pas survécu à son parrain (le Père Resther S. J).

Le mouvement partit de l'Islet. Un riche commerçant, du haut de cette paroisse, ami de la centralisation nourrissait depuis plusieurs années le projet de former une paroisse au détriment de l'Islet et du Cap St-Ignace.

Enfin le 24 janvier 1877 une requête était remise à l'Archevêque Taschereau, qui en fit part à qui de droit. Sur ce, le curé du Cap, se faisant l'interprète des opposants, qui étaient forts de la majorité, fit valoir auprès de l'archevêque les raisons qui militaient contre le démembrement. On insista, on employa le vert et le sec, et toujours les réfutations arrivaient à point.

A la suite de ces correspondances qui furent longues, Mgr l'Archevêque nomma M. Déziel, curé de Notre Dame de Lévis, pour tenir une enquête sur les lieux et vérifier les allégués des requêtes. Le rapport du délégué donna lieu au décret suivant :

ELZÉAR ALEXANDRE TACHEREAU

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St Siège

Apostolique Archevêque de Québec.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vû.

1^o La requête en date du 24 janvier de la présente année, à nous présentée, au nom et de la part de certains habitants se disant la majorité des francs-tenanciers d'une partie des premier et second rangs des paroisses de Notre Dame de Bonsecours de l'Islet et du Cap St-Ignace demandant l'érection en paroisse du dit territoire :

2^o La requête en date du vingt quatre février aussi dernier, d'autres habitants se disant aussi la majorité des francs-tenanciers du même territoire, et s'opposant à la dite érection ;

3^o Notre commission en date du 12 avril dernier chargeant messire Joseph David Déziel, curé de Notre Dame de Lévis, de se rendre sur les lieux, après avis préalable et de faire une enquête de commodo et incommodo au sujet des allégations des dites requêtes :

4^o Les certificats

5^o Le procès verbal de commodo et incommodo du dit messire Déziel, par lequel il appert : 1^o que le nombre véritable des francs-tenanciers résidants, ayant droit de signer la tête des dites requêtes n'est que de soixante dix (70) ; 2^o que le nombre véritable des franco-tenanciers ayant droit de signer la seconde et s'opposant à la dite érection de paroisse est de quatre vingt douze (92) et qu'ils possèdent les deux tiers au moins de la propriété foncière du dit territoire ; 3^o que les diverses raisons alléguées dans la dite première requête ne sont pas de nature à nécessiter, ni à justifier la dite érection qui entraînerait de graves inconvénients pour les cultivateurs du même territoire et qui porterait d'ailleurs un préjudice notable aux dites paroisses de l'Islet et du Cap St-Ignace, sur tout à la dernière.

Nous avons jugé, réglé et déclaré et par les présentes jugeons, réglons et déclarons qu'il n'est ni nécessaire ni utile, ni opportun d'ériger la dite paroisse demandée.

Sera le présent décret.....

Donné à Québec sous notre seing. le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le trente mai mil huit cent soixante dix sept.

(Signé) ELZ. A. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

Par Monseigneur,

C. A. COLLET, ptre,

Secrétaire.

Dès lors tout fut fini, les parties belligérantes déposèrent les armes, la paix fut conclue et les guerriers des deux camps n'eurent plus d'ardeur que pour bâtir et restaurer, les uns l'église du Cap, les autres l'église de l'Islet.



LA STATUE DE L'ORME

LEGENDE

Il est bien rare que dans nos anciennes paroisses, on ne raconte pas, au coin du feu, quelques unes de ces légendes qui peignent la foi et la piété de nos ancêtres.

Les vieillards les rédisent à leurs petits enfants, et ces traditions, passant de bouche en bouche, finissent par devenir une page d'histoire intime de la grande famille paroissiale :

La dévotion à la Ste-Vierge a toujours tenu au coeur des premiers habitants de la colonie, et, en maintes circonstances, sa protection s'est visiblement étendue sur eux.

Il n'y a pas encore bien des années, on admirait, à l'Anse à Gilles, au bord du chemin, un vieil arbre, un orme séculaire, qui avait défié la cognée du défricheur et la dent des années. On lui avait voué une espèce de culte. Pourtant les Druides des Gaules n'ont jamais mis le pied sur notre sol. Quoiqu'il en soit, les passants se découvraient, à son approche et l'on voyait, surtout les soirs d'été, les familles réunies sous ce dôme hospitalier.

Quel était donc le secret, de ces actes pieux ? La tradition raconte que l'orme était devenu une sorte de sanctuaire. On avait creusé, sur son tronc, une niche et dans cette niche avait été placée une statue de la Ste. Vierge, que l'on aimait à invoquer souvent, surtout dans les circonstances difficiles.

A quelle date remonte l'érection de ce temple d'un nouveau genre ? Les vieillards du jour l'ont vu, ils s'y sont même agenouillés ; mais aucun ne l'a vu construire.

Ils ont appris de leurs ancêtres qu'il fut un temps où le pays était menacé par un ennemi redoutable. Une flotte puissante remontait le fleuve, une armée nombreuse descendait par les Lacs et devaient unir leurs forces pour écraser la colonie déjà épuisée. C'était en 1711. La consternation était générale. Lutter était chose impossible ; se rendre sans coup férir répugnait à la fierté de nos pères. Tous les moyens humains semblaient inutiles. La Providence seule pouvait sauver le pays. Par le conseil du premier Pasteur, ont eut recours à la prière ; tous les coeurs se tournèrent vers le trône de la Ste-Vierge. Partout, dans les églises, dans les familles, à l'ombre de quelques grands arbres, on se réunissait pour invoquer celle qui s'appelle le "Secours des chrétiens."

Les prières avaient triomphé. La flotte de Walker vint se briser, dans une affreuse tempête, sur les récifs des sept Isles ; l'armée de Nicholson fut décimée par la maladie. Le pays était sauvé.

La légende veut que la Statue de l'orme remonte à cette époque reculée. L'arbre avait grandi avec les années, l'écorce insensiblement s'était refermée, laissant, dit-on, à l'extérieur la forme d'une statue.

Il y a quelque quarante ans, ce vétéran de la forêt primitive, qui avait bravé les orages, s'est abattu sous le poids des années ; mais le souvenir en est resté, embaumé de la dévotion à la Ste-Vierge.

IN MEMORIAM

Encore un souvenir bon à conserver. En examinant les archives, en feuilletant ces vieux papiers jaunis par le temps, il m'est tombé sous la main un petit feuillet qui a son mérite. Il remonte à 1785. Il renferme les comptes de syndics nommés pour recueillir les aumônes et les dons faits aux chapelles de l'église. Par là je vois qu'on avait dans le temps, une dévotion particulière à Ste-Madeleine et à St-Jean. L'un des syndics, François Lemieux, était chargé de la "Chapelle de Ste-Madeleine," l'autre, François Richard, de la chapelle de St-Jean."

Tous les mois, ces Syndics faisaient une vente, à la criée, des objets recueillis par quêtes ou autrement. C'est ainsi que l'on voit le 26 novembre 1788 la criée d'un mouton, de dix minots de blé, de deux livres de beurre.

Le produit de ces ventes servait à payer l'ornementation et l'entretien des autels de ces chapelles. Ainsi, au chapitre de la dépense, on lit : " Pour dorer la statue de la Vierge (à la chapelle de St-Jean) 60 livres, pour 3½ verges de satin 33 lbs, pour dentelle et toile 20 lbs."

Avec le temps, ces chapelles ont perdu leurs titres ; les anciens n'ont pas même de tradition sur cette dévotion aux deux saints mentionnés. La Ste-Vierge et St-Joseph ont pris leurs places et entendent bien les conserver, sans préjudice aux quêtes qui se font dans leur mois respectif.

PÉLÉRINAGE A LA BONNE STE-ANNE

A dater du 19 juillet 1876, les paroissiens du Cap ont tenu à donner à Ste-Anne des preuves solennelles de leur confiance et de leur dévotion. Presque tous les ans ils ont été heureux de voir s'organiser un pèlerinage, qui leur permettait d'aller déposer dans le sanctuaire de la grande Thaumaturge leurs vœux et leurs prières.

(Ce voyage se fait en bateau et ne dure qu'une journée.)

Le 4 juillet 1894 avait lieu le pèlerinage annuel. Comme d'habitude les pèlerins étaient nombreux, (ce) les uns pour remercier, les autres pour solliciter de nouvelles faveurs, tous désireux d'être témoins de quelques uns de ces prodiges qui ravivent la foi et font aimer la religion.

Cependant si nos pèlerinages se sont faits jusqu'ici, avec fruit et beaucoup de consolation, jamais ce n'a été avec l'éclat de l'un de ces coups de la grâce, qui attendrissent jusqu'aux larmes, sous l'impression de la foi et de la reconnaissance.

Cette année, parmi les pèlerins, s'embarquait une mère de famille, demeurée percluse des jambes, à la suite d'une grave maladie. Clouée sur son lit depuis le 26 février, incapable de se remuer seule, elle attendait de l'art médical le rétablissement de sa santé. Elle en reçut quelque soulagement, mais pas aussi prompt qu'elle l'aurait désiré. Un jour elle voulut sortir de son lit, ses jambes se refusèrent à la porter. Elle se fait fabriquer deux béquilles, puis, à l'aide de ces jambes de bois, elle visite sa maison. Quelques jours se passent sans amélioration sensible, lorsqu'on annonce le pèlerinage. "Je

zais à la Bonne Ste-Anne," dit elle à son mari. Le 4 au matin, elle se fait porter à l'église, se confesse et communie, étant trop faible pour faire le voyage à jun. A 4½ heures elle était dans le bateau avec les autre pèlerins. Arrivée à Ste-Anne elle est placée au pied de la statue et y passe plusieurs heures priant et pleurant.

A 1½ heure avait lieu l'exercice du départ, que termine la vénération de la Ste-Relique. Tous les pèlerins passent à ses côtés pour aller accomplir cet acte de foi religieuse, elle n'ose encore remuer, elle craint d'être renversée par la foule. Enfin la vénération achève ; la pieuse infirme se dresse sur ses béquilles, s'approche péniblement du balustre et baise, avec confiance, la Sainte relique, que le Père lui passe ensuite sur les épaules. Puis, au moment de se relever, elle sent ses béquilles lui échapper. Loin de chercher à les retenir, elle les éloigne et se tient sur ses jambes, à côté de son mari et d'une autre personne qui l'avait aidée. Sans hésiter, elle marche vers la Statue, s'y agenouille seule, pleurant de bonheur, et après son action de grâce, elle se relève assez prestement, pour regagner le bateau.

Ses béquilles sont restées auprès de la Statue de St-Anne, comme un témoignage de la grâce insigne que la Bonne Ste-Anne venait de lui obtenir.

Le lendemain Madame Diogène Guimont vaquait à ses affaire. Le dimanche suivant, elle assistait à la grand'messe et lundi, le 8, à une autre grand'messe d'action de grâce, pour remercier Ste-Anne d'une protection si visible.

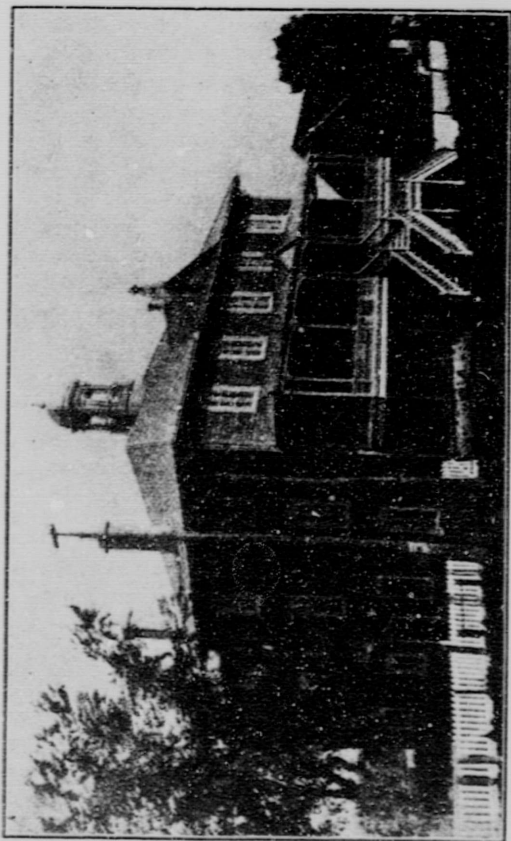
Gloire amour et reconnaissance à la Bonne Ste-Anne !

BÉNÉDICTION DU COUVENT

Le 4 septembre 1894, Mgr Benjamin Paquet, du séminaire de Québec, bénit solennellement le couvent de cette paroisse. A cette occasion une messe du St-Esprit fut chantée par le R^{év.} M. Bernard Bernier, chapelain du Bon Pasteur et Mgr Paquet donna le sermon. Après la messe, le clergé, croix en tête, se rendit processionnellement au couvent suivi de 12 religieuses de la charité, qui allaient prendre possession de la nouvelle maison. De ce nombre étaient Ste Hélène, supérieure générale, Ste Marie du Sacré-Cœur, première assistante, Ste-Théodore, dépositaire, les quatre sœurs destinées à la fondation ; Ste-Marie Ange, première supérieure, Ste-Eugène, Ste-Marie de la Trinité et St Fabien. Grâce à un don généreux et aux faveurs de la providence, la paroisse se trouve dotée d'une maison d'éducation, destinée à produire d'heureux fruits dans les familles.

Assistaient à la bénédiction : Mgr Paquet, M. L. Rousseau, curé de St Thomas, Godbout, chapelain des S. S. de la Charité, B. Bernier, chapelain du Bon Pasteur, Paquet, curé de Ste Hénédine, Alf. Dionne, desservant de St Maxime de Scott, D. Guimont, curé des Sts Anges Saluste Roy vicaire.

Le 15 septembre 1895, après la grand'messe du jour, eut lieu la bénédiction d'une cloche pour le couvent. C'était un don de Louis Henri Blais Ecuyer avocat de Montmagny. Elle doit ses noms de baptême Marie-Ange et Louis Henri à la première supérieure et au généreux donateur.



COUVENT DU CAP SAINT-JACQUES

Fondé en 1804

Les douze élèves dont les noms suivent avaient été choisis pour parrains et marraines :

Napoléon Dugal et Antoinette Méthot
Wilfrid Couillard et M. Cécile Blanchet
Albert Gagné et Luména Boulet
Maximilien Marois et Atala Bernier
Alphonse Morin et Léa Caron
Ernest Lagacé et M. Imelda Fortin.

La Collecte d'occasion, qui rapporta \$10.27, fut faite par quatre autres élèves.

Jos. Fortin et M. Louise Bossinotte
Camille Boulet et M. Anna Bernier.

TITRES DE LA FABRIQUE

Les différents sites occupés par les chapelles, les églises et les presbytères, en cette paroisse, depuis 220 ans nous invitent à rechercher les titres des propriétés de la fabrique. Les voici par ordre de date :

1° Don fait à Mgr. de Laval, en 1683, par Sieur Nicolas Gamache coseigneur pour bâtir la 1^{ère} chapelle, d'un terrain situé au bord du fleuve, sur la propriété aujourd'hui occupée par Sr Edmond Simonneau.

2° En 1744, l'église menaçant ruine, on décida d'en changer le site. Sr. Louis Gamache, fils du précédent, donna, à une douzaine d'arpents plus haut, sur le même fief, un terrain de deux arpents de front sur trois de profondeur. Peu de temps après ont vit s'élever un beau presbytère en pierre qui devait servir de chapelle temporaire. Cette donation fut acceptée par M. Romain Dolbec, alors missionnaire, le 25 février 1744.

On connaît déjà les démêlés qui surgirent alors entre les Seigneurs Gamache et Vincelotte et comment ils furent réglés par Mgr Briand.

On ne sait rien aujourd'hui des transactions qui privèrent la fabrique de ces deux premières propriétés.

30 Le 15 juillet 1745, le Seigneur Vincelotte, dans le but de faire fixer l'église dans sa seigneurie, fit don à la fabrique d'un terrain, à l'Anse à Gilles, de huit arpents en superficie. Le dit terrain avait été acheté à cette fin de Sieur Jean Bossé et de Sieur Jacques Rodrigue. Plus tard quand l'église fut définitivement fixée au site actuel, la famille Bossé en reprit possession le 2 février 1794. Par un acte d'échange avec la fabrique, Sieur

Benjamin Bossé donnait en retour deux perches et demie de terre de front sur dix sept arpents de profondeur, lesquelles ajoutées à une perche et demie achetée par la fabrique, en 1859, des exécuteurs testamentaires du Rév. M. Cécil, forment ce qu'on appelle aujourd'hui la terre de la fabrique à l'usage du curé.

4. A la même date, 15 juillet 1745, le Seigneur Vincelotte donnait aussi à la fabrique, en don pur et simple, une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, située au troisième rang, dont l'usufruit appartenait au curé. C'était alors une terre à bois.

En 1858, la fabrique échangea avec le Dr Beaubien, la partie supérieure de cette terre, jusqu'au Côteau au nord de la Savanne, pour un lopin de terre contigu au Nord-Est, de onze perches de largeur, sur la profondeur à partir du trait-quarré entre le second et le troisième rang à aller jusqu'au susdit côteau. Le Docteur donnait en retour cent cinquante piastres.

Plus tard la fabriques vendait le reste de cette propriété qui s'est fractionnée en suite en plusieurs emplacements.

5° Le terrain qui porte l'église actuelle, le presbytère et ses dépendances, le jardin du curé et la place publique, de la contenance de deux arpents et trente pieds de front sur deux arpents et demi de profondeur, a été donné à diverses dates : 10 par Pierre Richard et son épouse le 2 août 1767 ; 20 par Louis Chenel et sa femme Victoire Fortin, le 16 juin 1778 ; 30 par Nicolas Gamache et sa femme Claire Caron, le 20 Mai 1787.

Non compris la parcelle de terre acquise de la famille Beaubien.

60 Le 30 mai 1829, Sr Louis Fortin (côté) donnait aussi à la fabrique un emplacement pour une maison d'école qui y fût bâtie et servit pendant plusieurs années. Ce terrain vendu, est occupé aujourd'hui par la maison qu'habite Sr. Jos. Bossinotte.

70 Enfin en 1880 la fabrique a acheté des sieurs Théophile Bernier et Cyrille Bernier, le terrain pour un nouveau cimetière, puis en 1897 de sr. Arthur Fortin une batte de sable, dans le voisinage, pour les besoins du dit cimetière.

JEAN DE PARIS (JACQUES BERNIER)

Jacques Bernier est le premier du nom venu, de France, en ce pays. Il naquit en 1633 et se maria à Québec en 1656, comme en fait foi l'extrait suivant des registres de Notre Dame de Québec :

" Le vingt trois juillet 1656, dispense ayant été faite de tous les bans, pour raisons et causes légitimes, je Hiérôme Lalemant, faisant fonction de curé en cette paroisse ay marié solennellement Jacques Bernier, fils de Yve Bernier et de Michelle Trévélet (Treuillet d'après Tanguay), de la paroisse de St-Germain de l'Auxerrois à Paris, et Antoinette Grénier, fille de Claude Grénier et de Catherine Grénier de la paroisse de St-Laurent à Paris, et ce au logis du Gouverneur, en présence de Messire de Lauzon et de Sieur d'Auteuil."

Avant de se fixer au Cap on voit naître ses enfants à Québec, au Château-Richer, à Ste-Famille et en 1666 le Recensement de St-Pierre (Isle d'Orléans) donne les détails suivants sur cette famille :

Jacques Bernier dit Jean de Paris.....	30 ans
Antoinette Grenier.....	28 "
Noëlle Bernier.....	10 "
Pierre Bernier.....	8 "
Marie Bernier.....	5 "
Charles Bernier.....	3 "
Jacques Bernier.....	1 "
Gilles Goutreau domestique	
Pierre Neveux engagé	

Jean Baptiste naquit à Ste-Famille le 30 août 1666. D'après Tanguay, Philippe, Ignace et Elisabeth seraient

nés et baptisés au Cap, mais les actes ne se trouvent pas dans nos registres qui ne datent que de 1679. D'où nous pouvons conclure que l'arrivée de cette famille de Jean de Paris au Cap remonte à 1669 ou 1670, Gêneviève ayant été baptisée le 28 septembre 1670.

Les quatre fils de Jean de Paris qui ont fait souche en cette paroisse sont : 1o Pierre, Marie à François Boulé de St-Thomas ; 2o Charles, Marie à Anne Lemieux, 3o Jean, à Gêneviève Caron ; Philippe avait épousé Ursule Caron, sœur de la précédente, toutes deux filles de Jean Caron et de Marguerite Gagnon de Ste-Anne. Jean de Paris et Antoinette Grenier sont morts au Cap en 1713.

Gilles Goutreau que le recensement de 1666 nomme comme domestique à Jean de Paris a donné son nom à l'Anse à Gilles.

Variations : Gotereau, Gottereau, Gaudreau, Godreau, Godro.

PREMIERS COLONS DU CAP ST-IGNACE

Les noms qui apparaissent sur les premiers registres de la paroisse, nous indiquent à coup sûr les premiers colons qui s'échelonnèrent sur les bords du fleuve. La côte de Beaupré semble en avoir fourni un grand nombre. En tête des dits registres nous trouvons l'acte de baptême d'un enfant de l'Isle aux Grues :

" Le huitième jour du mois d'août de l'année mil six cent soixante neuf (1679) par moi Morel prêtre missionnaire, faisant les fonctions curiales, dans toute la côte du sud, a été baptisé Joseph, fils d'Antoine Pepin dit Lachance et de Marie Testu, sa femme, habitant de l'Isle aux Grues, né le septième jour du mois de juillet de la même année. Le parrain a été M. Pierre de Grandville, demeurant à Québec et Seigneur de la dite Isle ; la marraine Geneviève de Chavigny, veuve du sieur Charle Amiot. Et ont les dits parrain et Marraine signé.

(Signé) PIERRE DE GRANDVILLE-GENEVIÈVE

DE CHAVIGNY, THOMAS MOREL, Ptre. Miss.

Puis passent ensuite sous nos yeux les noms de familles suivants : Bélanger, Bouchard, Caron, Des trois maisons, Gagné, Gamache, Gaudreau, Lemieux, Thibault, Burel, Ferté, Cloutier, Lamy, Dupuis, Fortin, Guion, Michel, Blanchet, Langlois, Michaud, Richard, Couillard, Durand, Guimont, Gerbert, Fournier, Dubuisson, Laforêt, Duchéron, Baland, Costé, Bernier, Bossé, Malbœuf, Morin, Lavergne, Langelier, Leclerc, Cahouet, Gosselin, Minville, Boisel, Chouinard, Gély, Liénard dit DuSabion Proulx, Rousseau, Corneau, Boucher, Socier, Chevalier, Morel DelaDurantaye. Quelques uns de ces noms ont

disparu. Mais ceux qui restent apprennent à la plupart des familles que leurs ancêtres remontent à l'établissement de la paroisse.

2015

ORIGINE DES GUIMONT ET DES FORTIN

Au nombre des familles qui, avec les Bernier, dominent dans cette paroisse, nous mentionnons celles des Guiraont et des Fortin.

En 1625, on voit, au registre de Québec, le baptême de Louis Guimont, fils de François Guimont et de Jeanne De Launay, de la paroisse Deschamps, au Perche-France. Il épousa Jeanne Bitouset, fille d'Antoine et de Nicole Dupont de St-Etienne du Mont Paris.

Le premier Guimont dont il soit fait mention, au Cap, est un de ses fils du nom de Claude, né en 1660.

Il épousa Anne LeRoy, veuve de Nicolas Bouchard et, en secondes noces, Dorothee Fournier. Il était capitaine de milice. Ses enfants, nés ici, sont Marie-Anne, mariée à François Thibault; Louis à Marie Françoise Richard; François, en premières noces, à Marie Elisabeth Fortin, fille d'Eustache, en secondes noces, à Ursule Gamache, petite fille de Nicolas, et en troisièmes noces à Angélique Pelletier; Claude, Joseph. Louis marié à Françoise Richard est la souche des Guimont dit Charles Gabriel; François, marié à M. Elisabeth Fortin, la souche des Guimont dit José—Claude—Clément.

En 1785 deux mariages étaient célébrés dans l'église du Cap. Le 22 novembre, deux soeurs Marie Geneviève et Marie Macelline, filles de Claude-Joseph Guimont et de Anne-Elisabeth Fortin épousaient, la première Louis Lavoie, de Kamouraska, la seconde, Michel Morel de la Durantaye, de St-Thomas.

A cette occasion eut lieu un épisode demeuré traditionnel dans la famille Lavoie, dont l'histoire a été écrite

par M. le notaire J.-Ed. Roy, de Lévis. Avec la bienveillante permission de l'auteur, dans l'espoir d'intéresser mes lecteurs, je me fait un plaisir de leur en faire part :

“ Les Morel de la Durantaye étaient de noble extraction. Les ancêtres de celui qu'épousait Marie Marceline Guimont avaient été officiers dans le régiment de Carignan, seigneurs de St-Michel et de Saint-Vallier, conseillers au conseil supérieur de la colonie. Quoique déchu de son ancienne splendeur, cette famille se souvenait de son origine et tenait à conserver tous les privilèges que la loi reconnaissait alors aux nobles. Or, il existait à l'époque une coiffure que l'on appelait fontange et qui était réservée aux femmes des nobles seulement. Comme M. Marceline Guimont épousait un Morel de la Durantaye, elle eut donc, le jour de son mariage, le privilège de porter un fontange, tandis que sa sœur Gèneviève, qui épousait un roturier, dût s'en passer. Ce petit épisode peint bien les mœurs du temps.

“ Les Guimont, sans être d'une origine aussi distinguée que les Morel de la Durantaye, appartenaient cependant aux bonnes familles bourgeoises de la *Côte du Sud*. Claude Guimont, grand-père de Gèneviève, qui épousa Louis-Marie de la Voye, était capitaine de milice au Cap St-Ignace. Louis Guimont, père de Claude, le premier du nom, s'établit à la côte de Beau-pré. Il fut guéri miraculeusement par la grande thau-maturge, en 1658, d'une grande douleur de reins, en mettant, par dévotion, trois pierres aux fondements de l'église de Sainte-Anne.

“ Le 18 juin 1661, à huit heures du matin, les Iro-

“ quois qui venaient de brûler Tadoussac, s'arrêtèrent à
“ la côte de Beaupré, y massacrèrent et y firent prison-
“ niers plusieurs colons. Parmi ceux qui furent amenés
“ en captivité, se trouvait Louis Guimont. Un Français,
“ captif chez les Agniers, nous fait connaître quel fut son
“ sort, dans une lettre qu'il écrivait à un de ses amis des
“ Trois-Rivières, que publie la relation de 1661 (p. 35) :

“ Connaissez vous Louis Guimont, pris cet été ? il
“ a été assommé de coups de bâtons et de verges de fer ;
“ on lui en a tant donné, qu'il est mort sous les coups ;
“ mais cependant, il ne faisait que prier Dieu, tellement
“ que les Iroquois, enragés de le voir toujours remuer les
“ lèvres pour prier, lui coupèrent toutes les lèvres, hautes
“ et basses. Que cela est horrible à voir ! et néanmoins,
“ il ne laissait pas encore de prier ; ce qui dépitait telle-
“ ment les Iroquois, qu'ils lui arrachèrent le cœur de la
“ poitrine, encore tout vivant, et lui jetèrent au visage.”

Une pareille mort, ajoute M. Roy, sabie avec un
héroïsme digne des martyrs de premiers temps chrétiens,
vaut bien les lettres de noblesse des Morel de la Duran-
tays.

En 1630 était baptisé à Québec Julien Fortin, dit
Bellefontaine, fils de Julien et de Marie Lavie, de N. D.
Leverd, évêché du Mans. Il épousa Généviève Gamache
dit Lamarre, sœur de Nicolas. De ce mariage naquirent
plusieurs enfants que l'on retrouve sur la côte de Beau-
pré, au Cap et à la Rivière Ouelle. Celui de ses fils
venant de St-Joachim, qui s'établit au Cap St-Ignace, se
nommait Eustache. Major de milice ; il épousa le 25

mai 1693, Marie Louise Cloutier, fille de René et de Marie LeBlanc.

Eustache eut pour frère Charles, fixé au Château-Richer, marié à Xaintes Cloutier. L'un des enfants de Charles, Louis, se maria au Cap Saint-Ignace, en premier lieu à Anne Bossé, 5 novembre 1714, en second lieu à Madeleine Langelier, 21 novembre 1735. Louis est la souche des Fortin dit *Mothé*.

Les enfants d'Eustache sont nombreux. Je n'en citerai que quelques uns : Philippe marié, en 1706, à Marie Richard, tante du père Jacob, qui était, en son temps, un répertoire vivant de dates et faits, son nom et sa mémoire passeront à la postérité avec la rue Jacob. D'où les Fortin Godo et par alliance, les Chesnel.

Jean Baptiste marié à Angélique Richard, en première nocces, et en secondes nocces à Marguerite Aubertin, veuve de Joseph Gerbert. Il est la souche des Fortin-Julien. *Louis*, marié à une Blanchet, de Saint-Pierre.

Il est l'origine des Fortin, capitaine Prisque et Fortin Jérôme.

François, marié à Madeleine Richard, d'où les Fortin-Jaco, les Fortin Mimi et les Fortin-Marcel.

Pierre, à Louise Carron, ancêtres des Fortin-Pascal.

Pour donner la descendance des filles, il faudrait un volume que je n'ai pas le loisir de composer.

Les Gamache—Pour trouver l'origine des Gamache, il faut remonter à Nicolas, de Saint-Ilier, évêché de Chartres, marié à Jaqueline Cadot. En arrivant au pays, il s'établit à la côte de Beaupré.

Son fils Nicolas vint, du Château-Richer, se fixa au

Cap St-Ignace ; il était marié à Elisabeth Ursule Cloutier, et avait reçu la concession du fief, qui porte son nom, le 3 novembre 1672.

A sa générosité, les premiers habitants du Cap Saint-Ignace durent le terrain qui porta la première chapelle, située à l'écore, à l'ouest du petit cap.

Morts tous deux en 1699, ils furent inhumés dans cette chapelle, puis exhumés en 1728 pour être déposés dans l'église en pierre, bâtie au même endroit.

Il eut pour fils Louis, d'où descendait, à la troisième génération, feu le colonel Louis Olivier Gamache, marié à Emilie Bossé.

Les Bossé. L'ancêtre des Bossé était originaire de la paroisse de Saint-Martin, évêché des Poitiers-France. Il se nommait Louis et était marié à Marie Bouchard. Il mourut en 1736, âgé de 92 ans.

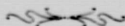
Les Richard. Pierre est la souche de tous les Richard de cette paroisse. Il était fils de Antoine et d'Olive Noël, de Saint Georges, Evêché de Xaintes. Il eut pour femme Françoise Miville. Sa mort arriva le 13 février 1719, inhumé dans l'église ; sa femme mourut en 1727.

Les Cahuet. Pierre, fils de Jean et de Marie Vallée, de Landerneau, évêché de Tréguier, il épousa Marie Anne Godreau, fille de Gilles et mourut en 1735.

Les Lemieux. Le premier, Louis, était fils de Pierre et de Marie Bernard, de Beaufort, évêché de Paris. Il avait épousé d'abord Madeleine Côté au Château-Richer, ensuite Gèneviève Fortin. Un de ses frères, nommé

Guillaume vint aussi s'établir au Cap. On trouve sa sépulture, en 1696.

Je me borne aux familles que, à l'aide de nos registres, on peut greffer sur le tronc, dans l'ancienne mère patrie.





ANCIENNE ÉGLISE DU CAP ST-JACQUES
1773 1880

PRÊTRES DE LA PAROISSE

Bernier J. B. né le 29 octobre 1802, fils de Paul Bernier et de Archange Couillard ; ordonné le 2 octobre 1825, vicaire à Lorette et à St-Henri ; en 1830 curé de St-Anselme jusqu'à sa mort, arrivée le 11 juillet 1857 à l'Hôpital Général de Québec. Inhumé a St-Anselme.

Bernier Stanislas-Augustin né le 15 février 1807, fils de J. Baptiste Bernier et de Claire Conscient de St Aubin ; ordonné le 20 mars 1835, missionnaire des Allemands dans le Haut-Canada ; décédé a St-Paul du Minnesota le 31 Aout 1857 âgé de 50 ans.

Bernier Julien-Melchior né le 9 janvier 1825, fils de Louis Bernier et d'Elisabeth Méthot ; ordonné à Québec le 27 octobre 1850 ; vicaire à St-Ferdinand d'Halifax dont il devint le deuxième curé en 1851. Il meurt à l'Hospice de St-Joseph de la délivrance le 5 novembre 1887.

Bernier Louis-Nicolas né 10 septembre 1833 fils de François Bernier(Rigaud) et d'Ursule Guimont ; ordonné à Québec le 21 septembre 1862 ; missionnaire au cap chat ; 1867 curé à N. D. du Lac Témiscouata, 1874, de Ste-Epiphanie aujourd'hui de la Pointe aux Pères.

Bernier Bernard né le 24 juin 1839, fils de Prosper Bernier et d'Éléonore Bernier ; ordonné à Québec, le 23 septembre 1866 ; vicaire a St-Jean, Isle d'Orléans, 1867 à la Ste-Famille ; 1868 curé de St-Gilles ; 1876 de St Narcisse ; 1880 de St-Georges (Beauce) qu'il quitta en 1890 pour devenir aumônier du Bon Pasteur de Québec. Aujourd'hui il exerce le ministère à Fall River E. U.

Richard Charles, né le 19 octobre 1833, fils de Joseph Richard et de Lucie Bernier. Il fit ses études à Nicolet,

occupa quelques vicariats, devint missionnaire à l'Orégon puis au Texas où il mourut en 1895.

Pelletier Fortunat Léonide, né le 1er août 1847, fils de Bernard Pelletier et de Justine Fortin ; ordonné le 30 mai 1874, à Québec ; vicaire à St-Pierre Isle d'Orléans ; 1875 à St-Raymond ; 1879 curé de Ste-Germaine ; 1888, vicaire aux Grondine, puis curé des Sts. Anges ; enfin curé actuel de St-Pierre de Broughton.

Bernier Zéphirin, né le 5 juin 1855, fils de Jean Prosper Bernier et d'Eléonore Bernier ; ordonné le 16 juillet 1882, au Cap St-Ignace par Mgr. Ant. Racine vicaire à Coaticook ; décédé le 7 juin 1883, chez son frère le curé de St-George de Beauce, et inhumé dans l'église du Cap.

Guimont Louis Daniel, né le 7 juin 1857, fils d'Hippolyte Guimont et de Gertrude Gagné ; ordonné le 30 mai 1885 à la Basilique de Québec ; 1885 vicaire à St Jean Deschaillons ; 1887 à St-Roch de Québec ; 1892 curé des Sts. Anges (Beauce) ensuite de St-André qu'il quitta en 1902 pour se retirer, malade, à l'Hotel-Dieu de Québec.

Guimont Jos. Odyllas, né le 24 juillet 1860, fils d'Azade Guimont et d'Adèle Bernier, ordonné le 25 juillet 1886 au Cap St-Ignace par Mgr Antoine Racine ; professeur au Séminaire de Sherbrooke ; 1889, Desservant Compton ; vicaire à St-Joseph de Lévis, à St-Roch de Québec puis curé actuel de St.Damien.

Talbot Napoléon né le 16 juillet 1871, fils d'Alfred Talbot et de Rose de Lima Marquis ; ordonné à Montréal, le 23 décembre 1895, vicaire à la Malebaie ; 1901 curé de Tadoussac.

Caron Ivanhoc, né à l'Islet le 12 octobre 1875 fils de William Caron et de Milberge Gagné ; ordonné à St-Ferdinand d'Halifax le 25 juillet 1900 ; vicaire à St-Joseph de Lévis ; aujourd'hui à Rome, au séminaire canadien.

Guimont Odilon, né le 1er juin 1872, fils d'Hippolyte Guimont et d'Emma Cahouette ; ordonné au Cap St-Ignace, le 22 décembre 1901 par Mgr Bégin ; maître de discipline au collège de Ste-Anne ; 1902 vicaire à la Rivière à Pierre et à St-Joseph de Beauce.

LISTE DES MARGUILLERS

DEPUIS 1750

Il est impossible de remonter plus loin, dans le passé pour trouver la succession des marguillers. Mgr Dubruil de Pontbriant, dans sa visite pastorale en 1750, dit dans une ordonnance : " N'ayant trouvé aucun livre de compte, ni aucun journal, nous avons cru devoir nous en rapporter à la bonne foi des marguillers, et cela de concert avec les principaux et le Sr Curot missionnaire, après toutefois avoir pris le serment des comptables."

En conséquence de ce compromis, nous voyons que quatre marguillers remettent entre les mains d'Isidore Bernier, marguiller élu en 1750, les sommes suivantes : Louis Lemieux, 184 livres et trois sols ; Jean Fortin 34 livres et trois sols ; Pierre Richard 12 livres et neuf sols ; Basile Bernier 66 livres et 16 sols. Puis les comptes commencent régulièrement dans un registre spécial, qui nous fournit les noms des marguillers par ordre d'élection, jusqu'à aujourd'hui.

Isidore Bernier.....	1750	Frs. René Fortin.....	1764
Jacques Bernier.....	1751	Jos. Richard.....	1765
Barthéliemi Bernier.....	1752	Jos. Marie Bernier.....	1766
Louis Guimont.....	1753	François Richard.....	1767
J.-B. Durand.....	1754	" "	1768
Louis Lemieux.....	1755	J.-B. Basile Bernier...	1769
Phi. Jérôme Bernier....	1756	Jean Gabriel Guimont.	1774
Pierre Bernier.....	1757	Raphaël Cahouette....	1775
Claude Jos. Guimont....	1758	Belavance.....	1776
Joseph Guimont.....	1759	Bonaventure Bernier..	1792
Claude Jos. Guimont..	1760	Gilles Hébert.....	1793
Ls. Bernier.....	1761	Félix Gamache.....	1794
Lambert Richard.....	1762	J.-B. Goudreau.....	1795
J.-B. Bernier.....	1763	Frs Labrie dit Mignot.	1796

Prisque Jalbert.....	1797	Thomas Blanchet.....	1831
Pierre Verbois.....	1798	Philippe Isaac Bernier.	1832
Alexandre Bernier.....	1799	Alexis Gagné.....	1833
Pascal Fortin.....	1800	Antoine Fréjeot.....	1834
Claude J. Guimont.....	1801	François Dion.....	1835
François X. Bernier.....	1802	Ls. Olivier Gamache....	1836
J.-B. Gamache.....	1803	Marcel Guimont.....	1837
Charles Bernier.....	1804	Julien Fortin.....	1838
F.-Xavier Guimont.....	1805	Pierre Gagné.....	1839
Ls. Toussaint Gagné.....	1806	R. Morin dit Valcourt.	1840
J.-B. Fournier.....	1807	Jacques Durand.....	1841
A. Bernier-Rigaud.....	1808	Louis Fortin.....	1842
François Fournier.....	1809	Louis Bernier.....	1843
Augustin Fraser.....	1810	Paul Bernier.....	1844
Louis Bernier.....	1811	Abraham Gagné.....	1845
Augustin Simoneau.....	1812	Hubert Fraser.....	1846
Jean Méthot.....	1813	Charles Guimont.....	1847
F. Bernier Rigaud.....	1814	Eusèbe Sylvestre.....	1848
Eustache Sylvestre.....	1815	Joseph Guimont.....	1849
J. Pascal Hébert.....	1816	Edouard Dion.....	1850
Amable Durand.....	1817	Joachim Cahouette.....	1851
Pierre Gagné.....	1818	Pierre Gagné.....	1852
Charles Bossé.....	1819	Pierre Guimont.....	1853
L. Marie Bernier.....	1820	Alselme Fraser.....	1854
François Fournier.....	1821	Prisque Gagné.....	1855
Jean Gabriel Guimont.	1822	Jos. Frs. Fortin.....	1856
Abraham Gagné.....	1823	François Bernier.....	1857
J.-B. Bernier.....	1824	Edouard Bernier.....	1858
Cap. Joseph Bossé.....	1825	Hélaire Hebert (Gilles)	1859
J.-B. Gamache.....	1826	Prosper Bernier.....	1859
Chs. Marie Bernier.....	1827	Joseph Marois.....	1860
Jérôme Guimont.....	1828	Stanislas Fournier.....	1861
Pascal Fortin.....	1829	Charles Bossé.....	1862
F. Mignault dit Labrie.	1830	Basile Gagné.....	1863
François Bernier.....	1830	Frédéric Fraser.....	1864
Vincent Jalbert.....	1831	François Fortin.....	1865

Louis Richard.....	1866	Louis Bélanger.....	1885
Anselme Methot.....	1867	Joseph Lemieux.....	1886
Joseph Fortin.....	1868	Samuel Fraser.....	1887
Augustin Fortin.....	1869	Phidime Bernier.....	1888
Marcel Bernier.....	1870	Prudent Simoneau.....	1889
Delphin Sylvestre.....	1871	Césaire Fraser.....	1890
Jean Acace Fortin.....	1872	Ferdinand Guimont.....	1891
François Cloutier.....	1873	Philémon Gaudreau.....	1892
Capt. Cyrille Bernier.....	1874	Damase Guimont.....	1893
Charles Bernier.....	1875	Cyrille Bernier.....	1894
Octave Morin.....	1876	Edouard Dion.....	1895
Zéphirin Fortin.....	1877	William Bernier.....	1896
Georges Mercier.....	1878	Léon Guimont.....	1897
François Vézina.....	1879	Cléophas Gagné.....	1898
Augustin Simonneau.....	1880	Augustin Bernier.....	1899
Octave Guimont.....	1881	Narcisse Fortin.....	1900
Azade Guimont.....	1882	Cléophas Gagné.....	1901
Herménégilde Gagné.....	1883	Ferdinand Fréjeau.....	1902
Narcisse Morin.....	1884	Télesphore Fortin.....	1903

NOMS DES SYNDICS

Noms des syndics qui ont présidé à la construction des églises de 1880 et de 1891.

L'élection des premiers, se fit le 27 mai 1878. Les élus furent :

L. A. Beaubien Ecuyer N. P.

Les Sieur Léandre Méthot.

“ Marcel Bernier.

“ Capt. Cyrille Bernier.

“ François Vézina.

“ Jos. Lemieux.

“ Prudent Desjardins.

Dans le cours du mois de juin, le notaire Beaubien étant mort, Sr. Solyme Gamache fut choisi pour le remplacer, comme syndic et comme président,

Le lendemain de l'incendie de l'église, c'est-à-dire le 15 décembre 1891, la paroisse assemblée nomma cinq Procureurs pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour reconstruire une salle publique et faire face aux pressants besoins de la situation. Ces procureurs furent ;

Le Rev. N. Jos. Sirois, curé.

Les Srs. Solyme Gamache.

“ Louis Bélanger.

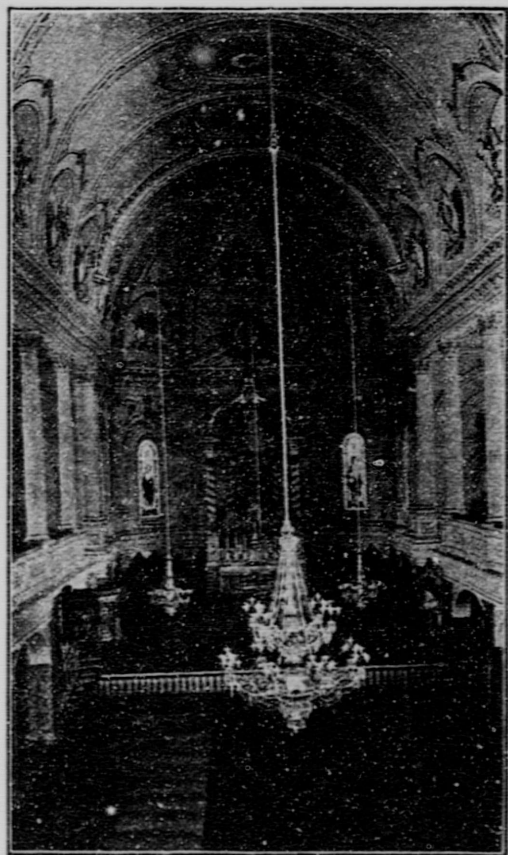
“ Napoléon Durand.

“ Prudent Simoneau.

Cette charge n'était que provisoire. On fit de suite les démarches légales pour former un nouveau corps de syndics. L'assemblée de paroisse, tenu le 27 Avril 1891 proclama élus :

- Les Srs. Solyme Gamache.
“ Jos. Eloi Jalbert.
“ Samuel Fraser.
“ Cléophas Gagné (Basile)
“ Cyrille Bernier (Paulyte)





INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU CAP SAINT-IGNACE

SOUSSIONNAIRES POUR LES
DEUX ÉGLISES

1^{ÈRE}. ÉGLISE (1880)

La construction de deux église de grand prix ne devait pas trouver indifférents les hommes de l'art. Aussi, à la demande des Syndics, vit-on arriver les soumissions de tous côtés. Voici les noms des soumissionnaires avec leurs prix et le lieu de leurs résidences.

Pampalon et Z. Guimont	\$53027.00, Lévis, Cap. St-Ign.
Calixte Dion	\$43000.00, Lévis,
F.-Xavier Dussault	\$41217.00, Québec,
Abraham Audet	\$40000.00, St-Gervais,
Louis Caron	\$38500.00, Arthabaska,
Peters	\$37500.00, Québec,
Julien Fortin	\$35600.00, Cap St-Ignace,
Beaucage et Chateauvert	\$35600.00, St-Alban,
Cyrias Ouellet	\$34700.00, Kamouraska,
Jos. Gosselin	\$34684.00, St-Nicolas,
Godin et Devarenes	\$33970.00, Québec,
Guenette et Pageau	\$32100.00, St-Ambroise,
Chs. Bernier (Richard),	\$31869.00, Lévis,
Elzéar Blanchet	\$31800.00, St-Ambroise,
Frs. Soucy	\$29975.00, St-Antonin,
Docithé Bernier	\$29670.00, Montmagny,
Antoine Vézina	\$25935.00, Montréal.

A remarquer que ces prix n'étaient que pour l'ex-térieur et la sacristie finie en dedans comme en dehors. M. Cyrias Ouellet fut l'heureux concurrent, après avoir modifié sa soumission :

Extérieur de l'église \$31800.00 ; Intérieur, autels compris, \$21300.00—\$53100.00. Si on ajoute le prix des bancs \$2684.00, la valeur des dons et des cloches \$1942.00 on arrive à la somme totale de \$62200.00. Belle aubaine pour l'incendie du 14 décembre 1890 !

2ÈME ÉGLISE (1891)

Les soumissions pour la 2ème église furent moins nombreuses, mais elles ne manquaient pas de poids, vû qu'elles visaient à compléter de suite l'intérieur. Les Procureurs l'avaient ainsi décidé pour s'assurer, si avec le montant des assurances, la paroisse pourrait jouir dans un court délai, d'une église complètement terminée pour la dédomager de la perte qu'elle venait de subir.

Avaient soumis :

MM. Michaud et Plante	\$59355.00,	Lévis.
" Jos. Bussière	\$57302.00,	Québec
" Alfred Lortie	\$57283.00,	Québec
" Cyrias Ouellet	\$56845.00,	Kamouraska.
" Jos. Gosselin	\$51800.00,	Lévis

La soumission de M. Gosselin renfermait le prix des bancs, qui retranché, la réduisait à \$48300.00. Les bancs n'étaient pas compris dans les autres soumissions. Cette fois M. Gosselin fut plus heureux et le contrat lui fut donné, pour l'extérieur d'abord, à raison de \$27000.00, le 26 janvier 1891. Le 12 février 1892, les marguilliers décidèrent à l'unanimité, avec la permission du cardinal, de faire exécuter de suite les travaux intérieurs de l'église avec les deniers de la fabrique. Satisfaits de l'ouvrage de M. Gosselin, ils n'hésitèrent point à lui laisser termi-

ner une œuvre si bien commencée. Le coût de l'intérieur, sans les bancs devait s'élever à la somme de \$21300.00

Résumons :

Extérieur de l'église	\$27000.00
Intérieur	\$21300.00
Bancs	\$ 2772.00
Fournaises	\$ 4300.00
Plans et honoraires de l'Architecte	\$ 1200.00
Cloches	\$ 1400.00
	<hr/>
	\$57972.00

Réduction pour les murs conservés \$3181.68

Bonus de l'entrepreneur.....\$1000.00 \$ 4181.68

\$53790.32

Le contract des bancs ou bergères, dans les deux cas, fut accordé aux Sieurs Zéphirin Guimont et Thadée Bernier, menuisiers de la paroisse.

Les fournaises à vapeur et à eau chaude furent posées par Jacotel et frère de Montréal. M. David Ouellet, architecte de Québec fournit les plans et dévis et surveilla les travaux de construction à notre grande satisfaction.

PARRAINS DES CLOCHES

1ÈRE ÉGLISE

Le dix-sept septembre 1882, Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, faisait la bénédiction solennelle des trois cloches de la première église.

Avaient accepté l'invitation d'être parrains et marraines le Rev. Julien Melchior Bernier, curé de St-Ferdinand, et Mme Beaubien, Philippe Landry Ecuyer M. P. et Mde Landry, Dr. Napoléon Fortin écuyer M. P. P. et Dame Fortin, Jos. J. Frémont écuyer avocat, de Québec, et Dame Frémont, Sieur J. Eloï Jalbert, marchand du Cap et Dame Jalbert, M. et Mde Jos. Picard, de Québec, le notaire Marcotte, de l'Islet, et Dame Gariépy, du Cap, Sr. Frs. Fortin (Isle d'Orléans) et Dame Grégoire Simoneau, du Cap, le capitaine Cyrille Bernier et Dame Cyrias Ouellet. Les cloches portaient les noms des marraines : la grosse répondait aux noms de Emma Wilhelmine, Laurette ; la moyenne, de Julie, Alice, Joséphine ; la petite, de Ludgarde, Céline, Adélaïde.

En même temps on bénissait une petite cloche pour le clocher du rondpoint ; elle avait pour parrains et marraines les enfants dont les noms suivent : Léandres Méthot et Bernadette Landry, Edgard et M. Louise Méthot, Jos. Marcotte et M. Louise Ouellet.

La collecte de la bénédiction a donné la somme de \$756.93, qui, jointe à la souscription s'élevait à \$1332.00. Le coût total avec frais d'installation \$1942.00.

2ÈME ÉGLISE

Les cloches de la 2ème église, venant de la même

fabrique que les premières, c'est-à-dire de la fonderie de Mears et Stainbank, d'Angleterre, furent consacrées par Mgr Blais, évêque de Rimouski, le jour même de la bénédiction de l'église, le 25 octobre 1891.

Au nombre des parrains nous signalons ceux qui nous firent l'honneur d'accepter l'invitation.

Nazaire Bernatchez Ecuyer M. P. P. et Dame Bernatchez, Elzéar Méthot écuyer, maire du Cap et Dame Méthot, M. et Mde Jos. Elie Martineau, de Québec, M. et Mde Elzéar Dallaire, de Québec, M. Prudent Simoneau et Dame Herm. Gagné, M. et Mde Ferdinand Guimont, marguillier du banc, M. Solyme Gamache, président des syndics et Dame J. B. Talbot de Berthier, M. et Mde Cyrille Bernier, M. et Mde Cléophas Gagné, M. J. Frémont écuyer avocat et maire de Québec et Mde Frémont.

La grosse cloche porte le nom de Marie-Alice, la moyenne Marie-Zoé, la plus petite Marie Joséphine.

Gravé sur la grosse, le nom du Cardinal Elzéar Alexandre Taschereau, avec l'inscription : " Deus benedictat benefactoribus nostris " Que Dieu bénisse nos bien-faiteurs ; sur la moyenne, le nom du curé N. Jos. Sirois, disant : " Dona Dei, Deo " Les dons de Dieu doivent retourner à Dieu ; sur la petite, les noms des Marguilliers de l'époque : Prudent Simoneau, Césaire Fraser et Ferdinand Guimont, elle est chargée de redire aux paroissiens : " Vive Deo et vives. " Vivez pour Dieu et vous aurez la vie éternelle. La collecte donna \$409.80. Prix total \$1400.00.

Le clocher du rond-point a donné l'hospitalité à la cloche, dont la fabrique avait fait l'acquisition après l'in-

cendie. Elle a quitté, sans repentir, la modeste chèvre qu'elle occupait en face de la chapelle temporaire. Elle pèse au delà de 300 lbs.



DONS FAITS À L'ÉGLISE

Dans toutes les paroisses on rencontre des âmes généreuses, qui se plaisent à faire le bien, et à payer au bon Dieu la dime de ses faveurs. Elles ont à cœur les splendeurs du culte religieux et pour atteindre ce but les sacrifices leur sont légers.

Le Cap St-Ignace mérite une mention honorable à ce sujet. Obligés de rencontrer les charges imposées par la loi, pour la construction de deux églises, plusieurs paroissiens ont montré un zèle admirable pour la décoration de la maison de Dieu.

La première église allait être terminée, mais elle devait rester privée de ses autels, pendant quelques années. A un appel de M. le curé, 18 citoyens s'engagent à payer l'intérêt, pendant trois ans, d'un capital de \$1800.00 nécessaire pour la confection des dits autels. Je cite leurs noms pour l'honneur des familles :

Les Srs Hip. Guimont etc. Léonide Bernier

- " Edouard Pelletier, Samuei et Anselme Fraser
- " Louis Bélanger, Narcisse Morin etc.
- " Théodore Fortin, Damase Landry
- " Capt. Cyr. Bernier, Solomon Adam
- " Louis Lavoie, J. B. Ouellet
- " Anthime Bossé, Azade Guimond etc.
- " Zéphirin Couillard, Augustin Simoneau etc.
- " Solyme Gamache, Mons. le curé

La dévotion aux âmes du purgatoire manquait d'un stimulant, il n'y avait pas de chemin de la croix. En

peu de temps les murs de l'église furent ornés de 14 belles stations, en haut-lief, offertes par :

Mme Beaubien,	Delle Joséphine Méthot
Sr. Léonide Bernier,	Fidèle Pelletier
" Théodore Fortin,	F. Xavier Richard
Dme Frs. Fortin,	Ferd. Guimont
Sam. et Ansel Fraser,	Nestor Fortin
Olivier Bernier,	Arthur Richard
Louis Lavoie,	Hubert Fraser
Dr Côté etc.,	Notaire Ame Beaubien

Monsieur Rousseau, curé de St-Thosmas, présida à la bénédiction qui eut lieu le 8 juillet 1888. Le Rev. Père Désy, Supérieur des Jésuites de Québec, donna le sermon.

Lors de la décoration de l'église, on avait eu soin de préparer deux pedestaux pour deux statues que la dévotion devait faire surgir, comme par enchantement.

Les dames offrirent la statue du Sacré Cœur, produit d'une soirée musicale et dramatique ; elle fut bénite le 14 décembre 1887, et M. Hélaire Bernier, rentier, présenta la Statue de Ste-Anne le 26 novembre 1888.

Le Rev. A. Antoine Gauvreau alors curé de Lévis, prêcha la dévotion au Sacré-Cœur et le Rev. M. Bacon, curé de l'Islet, fit valoir les titres de Ste-Anne à notre vénération. Chacune de ces statues coûtait \$65.00.

Le baldaquin de l'autel attendait un couronnement. St-Ignace de Loyala patron de la paroisse, était choisi d'avance pour occuper ce poste d'honneur. Nous devons cette belle statue à la générosité de Delle. Josephine Méthot. (\$50.00)

Pour embellir les chapelles de la St-Vierge et de St-Joseph, il manquait deux tableaux. Madame St-Liguori, du couvent de St-Joseph de Lévis, s'est empressée de mettre à notre service son habile pinceau pour représenter l'Assomption de la Ste-Vierge et la mort de St-Joseph. Évalués, chacun à \$75.00, l'un fut un pur don de la communauté de Jésus-Marie.

Les quatre Évangélistes, en verre peint, qui ornent les fenêtres du chœur et distribuent cette lumière mystérieuse, qui convient si bien au sanctuaire, ont été gracieusement donnés par MM. Jos. Jalbert, Amédée Beaubien, Zéph. Bernier, Georges Brie, Alfred Talbot Solyme Gamache, capitaine Cyrille Bernier et Dame Zéph. Couillard. Valeur \$240.00.

La chapelle de Ste-Anne, dans la sacristie, quoique belle, semblait jalouse des attentions et des générosités qu'on prodiguait à l'église. Son tour était arrivé. Une Statue de Ste-Anne monta sur son trône, une lampe brilla devant le tabernacle, un tapis couvrit le sanctuaire, des transparents ménagèrent la lumière et des bouquets ornèrent l'autel. Quoi d'étonnant ? les Dames en firent leur œuvre.

L'église était presque au grand complet. La paroisse n'avait plus qu'à jouir du fruit de ses sacrifices et à rendre à l'Auteur de tous dons, de solennelles actions de grâce. Elle escomptait l'avenir. Mais l'homme propose et Dieu dispose. L'incendie de l'église en 1890 ruina toutes les espérances. Le courage et la bonne volonté seuls demeurèrent fermes, appuyés sur la providence.

Le temple fut relevé dans les circonstances déjà connues. On avait pu croire que ces épreuves ralenti-

raient la générosité et que les dons se feraient plus rares. Vains calculs de l'égoïsme ! " Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem ; et si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam (cant. 8. 7) Les grandes eaux (de l'adversité) n'ont pu éteindre la charité Quand un homme aurait donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les mépriserait comme s'il n'avait rien donné."

Les vraies fidèles aiment l'église paroissiale et pour l'embellir, les sacrifices ne leur pèsent point. Aussi les dons arrivèrent-ils avec le même entrain que que la première fois.

Sr Léonide Bernier donna la statue de la Ste Vierge : Les dames du bazar celle du Sacré Cœur. Les Statues de Ste-Anne et de St-Joseph furent offertes, la première par Sr Hilaire Bernier, la seconde par les jeunes gens de la paroisse. Les enfants, confirmés en 1897, furent heureux de faire don d'une Statue de St Louis de Gonzague, leur patron ; elle fit le pendant de celle de St-Antoine de Padoue présentée par dame Amedée Guimont.

Ci suivent les noms des nouveaux souscripteurs pour un second chemin de la croix, cette fois en peinture (\$550.00 :

Mme Beaubien,	Delle Joséphine Méthot
Sr Léonide Bernier,	Georges Boulet
" Théodore Fortin,	Zéph. Guimont
Dame Cy. Bernier,	Onésime Bernier
Sr Nestor Fortin,	Olivier Bernier
" Arthur Richard,	Samuel et Anselme Fraser
Dame Zéph. Bernier,	Sr Louis Bergeron
Sr William Walsh.	

Les quatre tableaux du chœur sont dûs à la munificence des jeunes filles, par le produit d'une soirée dramatique et musicale ; des jeunes gens ; de Dame Georges Brie ; de Sr Jos. Gosselin, l'entrepreneur et de quelques amis (\$400.00)

Qu'il me soit permis encore de signaler à la reconnaissance des paroissiens les noms d'insignes bienfaiteurs qui nous ont tendu la main dans la détresse.

Le calice, de forme byzantine, en vermeil doré, a été donné par Mde. J. Jos. Frémont de Québec ; un ciboire, de même métal, par M. Bélanger, alors curé de St-Roch de Québec ; le grand calice par un ami de la paroisse ; le petit calice par J. A. Langlois libraire de Québec ; l'Ostensoir, en vermeil doré, par Sieur Théodore Fortin, rentier ; les timbres de l'autel, par MM. Louis Lavoie et Pierre Morin, marchands.

Je me plais aussi à mentionner les fabriques et les couvents qui eurent pitié de notre dénuement : Des ornements nous sont venus de l'Archevêché, de la Basilique, de St-Joseph de Lévis, des Pères de Ste-Anne de Beau-pré, du Rev. A. Gauvreau de N. D. de Lévis, du Couvent de Jésus Marie de St-Joseph, de la congrégation de Montréal, du Couvent du Bon Pasteur et des S. S. de la Charité de Québec.

A tous, nous disons : Merci.

LE IONT DE GLACE

Dans le "Bulletin des Recherches Historiques" (Septembre 1902), un chercheur demande s'il est bien vrai, comme le lui assure un vieux marin, qu'un pont de glace s'est formé autrefois entre l'Isle aux Grues et la rive sud du St-Laurent.

Une note insérée, dans les registres du Cap St-Ignace, à la fin de l'année 1844, donne une réponse certaine. On en croira un témoin oculaire, digne de foi. M. Cécil alors curé de cette paroisse, écrit : " En 1844 un troisième pont de glace s'était formé entre St-Michel et l'Isle d'Orléans, mais avant qu'on pût passer dessus, il est descendu devant St-Thomas et s'est arrêté sur l'Isle aux Grues le 31 janvier, en sorte qu'il y a eu un passage en voiture, entre St-Thomas, l'Isle Marguerite, la grosse Isle et l'Isle aux Grues ; ce qui n'était jamais arrivé de mémoire d'homme. Seulement des anciens disaient qu'en 1800 la glace s'était arrêtée pendant une marée et qu'on avait traversé à pieds. Le pont est devenu solide et la première traverse, en voiture, s'est faite le cinq de février." Le quinze du même mois, M. Cécil lui-même a voulu se donner le luxe de cette promenade inouïe. Parti de son presbytère à neuf heures, il alla saluer M. Caron curé de l'Isle au Grues et, à une heure et quart il dîna chez M. Beaubien, curé de St-Thomas en compagnie de plusieurs confrères. On entra sur le pont à l'endroit des ruines de l'ancienne église de St-Thomas, à la Pointe à la Caille. Ce pont n'est parti que le 18 mars.

Il était temps, car la tradition rapporte que les habi-

tants de l'Isle, d'ordinaire si bien approvisionnés pour l'hiver, étaient à la veille d'une famine. Jamais on n'avait vu tant d'étrangers.

STE-APOLLINE

Le dix septembre 1869, quelques paroissiens du Cap St-Ignace se réunissaient en assemblée, dans le but de former une société de colonisation. Chaque membre de la dite société devait payer cinq piastres. En peu de temps 65 souscripteurs firent inscrire leurs noms et on jeta les bases de la constitution de la société, conformément à la loi.

Les affaires de la société devaient être gérées par un président, un vice-président, un secrétaire Trésorier et onze directeurs, qui tous ensemble formaient le conseil d'administration. Ce conseil rendait compte des opérations de la société, en assemblée générale, à la fin de chaque année.

La société fut reconnue par l'honorable commissaire des terres le 27 novembre 1869, sous le nom de " Société de colonisation no. 2 de comté de Montmagny ".

Le premier conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Rév. N. Jos. Sirois curé, Président ;
- Léandre Méthot écuyer, Vice-Président ;
- Ls. Amedée Beaubien écuyer N. P. Sec. Trés ;
- Directeurs : M. M. Charles Bernier,
 - " Louis Blanchet,
 - " Hilaire Fréjeau,
 - " Ls. Christophe Bélanger,
 - " Théophile Bernier,
 - " Cléophas Guimont
 - " Aurige Bernier,
 - " Frs Vézina,

- " Dr. Desjardins,
- " Solyme Gamache,
- " Anthime Guimont,

Dans une assemblée subséquente le conseil nomma sept membres de la société pour aller visiter les terres de la couronne, dans le comté de Montmagny.

Leur choix tomba sur le canton Patton et leur rapport fut des plus favorables. A la demande du conseil, le département des Terres accorda 75 lots dans les rangs IV, V, et VI du dit canton. Ces lots furent tirés au sort entre les associés ; mais le No 28, dans le V rang, fut réservé pour y bâtir une chapelle. Pendant les premières années, les travaux de défrichement, sur chaque lot, se firent aux frais de la société ; ensuite chaque membre devint maître de son lot qu'il administra à son compte.

Malheureusement les travaux de la route dite de " l'Anse à Gilles," qui conduit à ce centre de colonisation, ne se firent pas au gré des intéressés. Ce contre temps fut cause que le zèle se ralentit et plusieurs des membres de la société renoncèrent à leurs droits ou les transportèrent à d'autres. Cependant quelques colons plus courageux tinrent bon et malgré des chemins, qui n'étaient qu'ébauchés, ils allèrent en 1877, de cœur gai, planter leur tente au beau milieu de la forêt, le long du chemin Taché. Ce fut le berceau de Ste-Apolline. Les noms de ces premiers pionniers méritent de passer à la postérité. Je les donne dans l'ordre de leur prise de possession : William Guimont, Joseph Bernier et Théophile Bernier.

Le 21 janvier 1877, j'allai, en compagnie de Sr Théophile Bernier (Prosper), visiter ces braves colons.

Inutile de dire leur joie débordante. Le soir, je suppléai les cérémonies au baptême de la fille de Jos. Bernier et de Clémentine Ains. Le lendemain 22, je dis la sainte messe, dans la maison de Théophile Bernier. Huit personnes eurent le bonheur de communier. A cette messe, outre les familles susdites, assistaient les colons suivants, non encore résidents : Luc Dugal, père, Luc Dugal fils, Louis Dugal, Samuel Dugal, Alphonse Bernier et Alfred Fortin. Après la messe, je leur donnai une instruction qu'ils écoutèrent avec une religieuse attention. En terminant je disais : Si on continue à déployer autant de zèle qu'aujourd'hui pour cette nouvelle colonisation, on peut dire que cette première messe est le commencement d'une mission, qui, en peu d'années, deviendra florissante. Je n'ai été qu'un petit prophète. La colonie s'est développée lentement. La cause en est aux routes impraticables, aux goûts trop prononcés des gens du Cap pour les chantiers et les moulins à scies enfin à l'absence du prêtre. Toutefois, en dépit des obstacles, le temps nous a donné raison.

Pendant quelque années, j'ai continué à leur donner la mission, malgré la distance de sept lieues à parcourir. Ensuite Mgr l'Archevêque en a confié la charge, tour à tour, à M. Frénette et Filon, alors curés de St-Cyr Ile, à M. Falbot, et Jolicœur curés de N.-Dame du Rosaire, enfin à M. Dulac, curé de St-Marcel.

Aujourd'hui les vœux de cette colonie grandissante sont exaucés. Au mois de septembre dernier (1902) elle avait la joie et le bonheur de voir M. l'Abbé Armand Verrault devenir le premier curé de Ste-Apolline. La présence de ce jeune prêtre, plein de zèle et d'ardeur,

donnera une forte poussée à la colonisation et remplira de confiance ceux qui hésitent toujours à s'enfoncer dans la forêt, sans le prêtre.

Si vous passez par Ste-Apolline, vous trouverez une population heureuse ; des maisons confortables ont remplacé les *camps* en bois rond ; les terres se sont défrichées et donnent des récoltes abondantes, dont le surplus s'écoule facilement dans les chantiers, exploités dans nos forêts, par les marchands du Nouveau Brunswick, et par la Cie Price et Bros. Sur un plateau élevé, vous verrez se dresser la chapelle assez spacieuse et la modeste demeure du premier curé, qui content de son sort, saura faire des heureux. Prêtez l'oreille et la cloche du *beffroi* vous dira qu'après avoir fait la joie des habitants du Cap, pendant de longues années, elle tient à redire la foi et la charité des fondateurs de Ste-Apolline.



RECENCEMENT-INDUSTRIES

En 1683 Mgr de Laval, dans son rapport au roi, accusait, pour le Cap St-Ignace, une population de 70 âmes, réparties dans 16 familles. Le temps a marché ; 220 ans se sont écoulés depuis, et le dernier recensement civil (1901) donne une population de 3519 âmes, dont 2507 communiants et 1012 non communiants, composant 660 familles.

Personne ne serait tenté de croire que cette populeuse paroisse tire toute sa subsistance de la culture de la terre, il lui faudrait des limites plus vastes que celles qui la bornent. Dans ce nombre, on ne compte pas 200 cultivateurs. Les autres ont aussi leur place sous le soleil, mais l'industrie vient à leur aide.

L'exploitation des forêts joue un grand rôle. Outre six scieries à vapeur, dirigées par des citoyens entrepreneurs, les grands établissements de la maison Price & Bros emploient 200 à 300 hommes dans les chantiers, les rivières, sur les quais et dans les moulins.

La même compagnie tient aussi en opération une fonderie et une grande forge où se préparent et se confectionnent toutes les machineries destinées à ses nombreux moulins, échelonnés depuis Amqui et sur la côte du Nord.

Les MM. L. et Edgard Méthot sont à la tête d'une importante manufacture de laine, qui attire de tout côtés les produits en nature. Leurs succès se prouvent par la vogue qu'ils rencontrent. Dans le cours de l'année dernière un incendie est venu leur ravir le fruit de leur travaux et de leurs sacrifices. Mais sans ce décourager, ils se sont relevés de leurs cendres et aujourd'hui ils ont repris leurs opérations.

CONCLUSION

Arrivé à la fin de ce travail, je suis surpris d'avoir été aussi long. Les lecteurs qui ne tiennent pas au Cap St-Ignace ont pu bailler aux corneilles ; mais tout occupé de mes paroissiens, je n'ai rien voulu omettre de l'histoire du passé, persuadé que la parole du poète est toujours vraie : " *Hæc olim meminisse jubabit* : " on goûte un plaisir sensible à vivre, par le souvenir, dans un lointain plein d'intérêt.

Et afin de resserrer les liens qui unissent St-Ignace de Loyala avec les paroissiens du Cap, je termine en mettant sous leurs yeux un court abrégé de la vie du fondateur de la Compagnie de Jésus.

Dans le temps où Luther commençait à répandre le Protestantisme, la très-sainte Vierge, qui a vaincu toutes les hérésies, choisit un homme plein de courage pour fonder la compagnie des plus vaillants défenseurs de la vraie foi. C'était un gentilhomme espagnol, capitaine dans l'armée de Charles-Quint. Fils de Bertram, seigneur d'Ognez et de Loyala, d'une des premières familles de Biscaye, parent du duc de Najare, il avait été élevé à la cour de Ferdinand V et s'était signalé par sa bravour, notamment au siège de Pampelune où il avait été blessé. Fier, joli, délicat, aimant le monde, les lettres, les plaisirs, il avait vécu jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans sans presque penser à son salut. Ce n'est pas qu'il fût impie : il avait de la foi, et comme il faisait très-bien les vers, il avait composé, dit-on, un petit poème en l'honneur, de saint Pierre. Mais la vanité, l'amour de la gloire était sa passion dominante. Il se fit couper un os de la jambe droite, qui avait été brisée d'un coup de canon et mal

remise, uniquement pour qu'on s'aperçût moins de sa blessure. Quoique l'opération fût très douloureuse, il ne voulut pas qu'on le tint, ne poussa pas un cri, ne pâlit même pas. Retiré au château de Loyola, peu éloigné de Pampelune, et n'ayant pas de livres de chevaline sous la main, il se mit à lire la vie de Notre Seigneur et des Saints. Il fut étonné du courage qu'avaient montré les Saints pour vaincre le monde, résister à leurs passions, se rendre entièrement maîtres d'eux-mêmes, par les jeûnes, les veilles, les prières, les austérités. Il se passionnait un moment pour ces luttés héroïques dont le ciel est le prix ; puis l'amour du monde reprenait en lui son empire ; il pensait à la cour, aux personnes qu'il y avait connues, aux honneurs qu'il ambitionnait, à la gloire qui commençait à entourer son nom.

Mais la très Sainte Vierge, lui inspirant toujours plus vivement le désir d'imiter ces saints Anachorètes, dont il lisait et relisait l'histoire, il résolut d'aller en Terre-Sainte, pieds nus, couvert d'un sac, jeûnant au pain et à l'eau, et de se retirer ensuite dans quelque solitude. En attendant qu'il fût parfaitement guéri, il se levait toutes les nuits pour pleurer ses péchés. Une nuit que, prosterné devant une image de la très Sainte-Vierge, il eût une inspiration de la grâce qui assura son salut. Connaissant son indignité et sa faiblesse, il s'offrit à elle pour qu'elle-même daignât l'offrir à son Fils ; il se consacra à son service pour servir mieux Notre Seigneur, et leur jura à tous deux une fidélité inviolable. Devenu la propriété de la très Sainte Vierge, guidé, commandé, protégé par elle, il appartint désormais complètement à Jésus-Christ. En achevant sa prière, il enten-

dit un grand bruit : la maison trembla, toutes les vitres de la chambre se cassèrent, et il se fit dans la muraille une assez large ouverture qu'on y voit encore aujourd'hui." La très Sainte Vierge ne tarda pas à lui prouver qu'elle avait eu pour agréable l'offrande qu'il lui avait faite ainsi qu'à Notre-Seigneur. Elle lui apparut, une nuit, tenant son divin Fils dans ses bras, et tout environnée de lumière ; elle remplit son cœur et son âme d'un parfum céleste, qui les purifia et les rendit insensibles aux voluptés sensuelles. Depuis cette apparition, il n'eut plus à combattre aucune révolte de la chair : la très Sainte-Vierge avait voulu que son serviteur connût ainsi tout d'abord à quelle bonne Maîtresse il s'était donné.

Dès qu'il put sortir, Ignace monta à cheval, sous prétexte d'aller voir le duc de Najare qui demeurait à Navarette, petite ville voisine de Loyola. Il renvoya sa suite et se dirigea vers le sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat, pour remercier sa bienfaitrice. Il fit vœu de chasteté, afin d'être moins indigne de paraître devant elle. Au pied de la montagne, il acheta un habit de grosse toile, une ceinture et des sandales de corde avec un bâton et une calebasse. Arrivé à l'église, il se confessa, et s'étant couvert de ses habits de pèlerin, passa la nuit en prières devant l'autel de la très-sainte Vierge, pour faire la veille des armes ; car il voulait être chevalier de Jésus et de Marie. Le matin, qui était le jour de l'Annonciation de l'an 1522, il suspendit son épée dans la chapelle, et en partit de bonne heure, après avoir reçu la Sainte Communion, pour se cacher à l'hôpital de Marnèse. Il s'y fit recevoir parmi les pauvres, prit un

cilice, entoura ses reins d'une chaîne de fer. Toute la semaine, il jeûnait au pain et à l'eau. Trois fois par jour, il se donnait la discipline. Comme il ne savait pas encore bien faire oraison, il passait plus de sept heures à genoux en prières vocales, mais si recueilli qu'il paraissait absorbé en Dieu. Quoiqu'il laissât croître sa barbe et ses cheveux, et que les enfants, le voyant si négligé, lui jetassent des pierres, le bruit courut bientôt dans Manrèse que ce pèlerin mendiant était un homme de qualité qui faisait pénitence. On admira sa modestie, le soin qu'il prenait des malades les plus rébutants, si bien que, pour échapper aux louanges, il se cacha dans une caverne escarpée et profonde qui était au milieu des montagnes, à six cents pas de la ville. Peu de gens la connaissaient, et personne n'avait jamais osé y entrer. On l'y découvrit pourtant, un jour qu'il s'était évanoui à l'entrée, et on le força de revenir à l'hôpital de Manrèse.

Saint Ignace avait joui depuis sa conversion d'une paix profonde ; mais Dieu l'éprouva de la manière la plus terrible, Agité de craintes et de scrupules, il ne trouvait plus de goût dans la prière, dans la pénitence, ni même dans la réception des sacrements. Son âme accablée de tristesse était comme inondée d'amertume. Il s'imaginait pécher à chaque action qu'il faisait. Souvent il se sentait porté, à s'abandonner au désespoir ; mais il résistait, secrètement soutenu par la très-sainte Vierge. Enfin un jour qu'il récitait l'Office de cette bonne Mère, sur les marches de l'église des Dominicains, il fut ravi en extase, et eut une vision de la très-sainte Trinité. Il en fut si touché, qu'il ne put penser à autre chose ; il en parlait sans cesse, et en termes si sublimes et si exacts

que les hommes les plus savants en étaient étonnés.

Il écrivit ce qu'il avait vu de ce mystère, mais malheureusement cet écrit fut perdu. Dieu lui fit connaître aussi, par une lumière infuse, les desseins de sa sagesse dans la création du monde ; il lui montra, au moment de l'élévation, comment le corps et le sang de son Fils étaient sous les saintes Espèces.

« Mais de toutes les faveurs qu'il reçut alors, dit le Père Bouhours, la plus remarquable fut un ravissement, qui dura huit jours, et qu'on ne croirait presque pas, si plusieurs personnes dignes de foi n'en avaient été témoins. Cette grande extase commença un samedi sur le soir, dans l'hôpital de Sainte Luce, où Ignace avait pris son logement, et elle finit le samedi suivant à la même heure. Il n'eut aucun usage de ses sens pendant tout ce temps-là. On le crut mort : et on l'aurait enterré, si des gens qui visitèrent son corps, ne se fussent aperçus que le cœur lui battait un peu. Il revint à lui, comme s'il fût sorti d'un doux sommeil, et, ouvrant les yeux, il dit, d'une voix tendre et dévote : *Ah ! Jésus.* Personne n'a su les secrets, qui lui furent révélés dans ce long ravissement ; car il n'en voulut jamais rien dire ; et tout ce qu'on put tirer de lui, c'est que les grâces, dont Dieu le favorisait, ne se pouvaient exprimer.

Ce fut en ce temps qu'il commença à parler au peuple pour l'engager à servir Dieu : il montait sur une pierre devant l'hôpital, et par ses paroles enflammées conversait les pécheurs les plus endurcis. Il écrivit pour eux le livre des exercices spirituels, qui a sauvé tant d'âmes. Mais ses discours lui ayant de nouveau attiré les louanges des habitants de Manrèse, il résolut d'en sortir pour aller

en Terre-Sainte. "Les larmes de ses amis ne purent l'y retenir. Il voulut partir seul, et refusa l'argent, qu'on lui offrit pour son voyage. Etant arrivé à Barcelone, il s'embarqua pour l'Italie et, après cinq jours de navigation, il aborda à Gaëte. Il alla successivement à Rome, à Padoue et à Venise. Il voyageait seul, à pied, jeûnant tous les jours, et mendiant selon sa coutume. Il célébra la fête de Pâques à Rome ; de là il se rendit à Venise. Il s'y embarqua sur la Capitane qui faisait voile pour l'île de Chypre, où la république envoyait un nouveau gouverneur. Il y avait dans le vaisseau des gens d'une vie fort débordée, qui commettaient des péchés énormes presque à la vue de tout le monde. Les matelots ne faisaient nul exercice de religion, et l'on n'entendait parmi eux que des paroles sales et impies. Ignace, ayant inutilement employé les voies de douceur pour les corriger leur fit de sévères réprimandes et les menaça de la sévérité des jugements de Dieu. Cette liberté leur déplut, et pour se défaire d'un censeur si importun, ils résolurent tous ensemble de gagner une île déserte, et de l'y laisser ; mais leur dessein ne réussit pas : car, lorsqu'ils approchaient de la côte où ils voulaient le débarquer, il vint un coup de vent qui repoussa le vaisseau. Lorsqu'on eut abordé dans l'île de Chypre, on trouva dans le port un navire rempli de pèlerins qui était prêt à faire voile. Ignace y entra, et après, quarante-huit jours de navigation depuis son départ de Venise, il arriva enfin à Jaffa le dernier août, il prit de là le chemin de Jérusalem, et s'y rendit le 4 de septembre avec les autres pèlerins.

" La vue des saints lieux, continue Godescard, le

remplit de Joie et des plus vifs sentiments de componction. Il eût bien voulu ne plus les quitter, et s'y employer à la conversion des Musulmans, mais le Provincial des Franciscains lui ordonna de revenir en Europe. Arrivé à Venise sur la fin de janvier de l'an 1524, il partit pour Gènes, d'où il se rendit à Barcelone. Comme il désirait être prêtre pour travailler au salut des âmes, il forma le dessein d'étudier la grammaire. Il s'adressa pour ce sujet à Jérôme Ardebale, qui enseignait publiquement à Barcelone. Une dame vertueuse, nommée Isabelle Rosel se chargea de pourvoir à sa subsistance. Il avait alors trente-trois ans. Il est incroyable combien il lui en coûta de peines pour dévorer les difficultés attachées à l'étude des premiers éléments. Les occupations de sa jeunesse, et les exercices de la vie contemplative, le rendaient peu propre à plier son esprit aux détails de la grammaire. Comme il était tout absorbé en Dieu, il oubliait aussitôt ce qu'il avait lu. Par exemple, au lieu de conjuguer le verbe *amo*, il faisait des actes d'amour de Dieu. " Je vous aime, mon Dieu, disait-il vous m'aimez ; aimer, être aimé, et rien d'avantage." Cependant, à force de se vaincre, il vint à bout de faire quelques progrès. Quelques personnes lui conseillèrent de lire les ouvrages d'Erasmus, et surtout le *Soldat chrétien*. Il le fit ; mais il trouvait que cette lecture laissait son cœur dans la richesse. Il ne laissait passer aucun jour sans lire quelque chose du livre de *l'Imitation*. C'était là qu'il trouvait de quoi nourrir et augmenter la ferveur de son âme. L'utilité qu'il retira de ce livre admirable, le lui fit recommander fortement à tous ceux qui avaient du zèle pour leur sanctification."

Après avoir étudié deux ans à Barcelone, il alla faire sa philosophie à l'université d'Alcala. Il s'y logea dans un hôpital et vécut d'aumônes. Déféré à l'Inquisition pour son genre de vie extraordinaire, il fut pléniement justifié. A Salamanque, où sa sainteté attirait à ses instructions un grand nombre de personnes, il fut arrêté de nouveau. Il ne fut pas moins méconnu à Paris, et toujours à cause de son zèle. Le principal du collège Sainte-Barbe lui eût même fait subir un châtimement honteux, si le Saint, dans la crainte de scandaliser les jeunes gens qu'il avait convertis, ne lui eût exposé les motifs de sa conduite. Le principal, sans lui répondre, le prit par la main, le conduisit dans la salle où tout le collège était rassemblé. Là, se jetant à ses pieds, il lui demanda pardon d'avoir cru trop légèrement ce qu'on lui rapportait, et ajouta, en s'adressant aux élèves : " C'est un saint qui n'a en vue que le bien des âmes : il souffrirait avec plaisir les plus infâmes supplices."

Il est raconté dans la vie de Saint-François Xavier comment Saint-Ignace gagna ses premiers compagnons, et fit avec eux dans une chapelle de Montmartre, le vœu de se consacrer à Dieu. Lorsqu'ils eurent achevé leurs études, ils se réunirent tous à Venise, où ils servaient et instruisaient les malades dans les hôpitaux. Ils furent ordonnés prêtres par l'évêque d'Arbe. Comme la guerre les empêchait de passer en Terre-Sainte, selon leur désir, ils allèrent à Rome pour se mettre à la disposition du Pape. En passant à la *Storta*, un peu avant d'arriver dans la ville sainte, Saint-Ignace étant entré dans l'église de ce village, fut ravi en extase. Il vit Dieu le Père, qui le présentait à son Fils. Notre Seigneur était chargé

d'une pesante croix : il le reçut avec bonté ; il lui dit : " Je vous serai propice à Rome. Il le fut en effet, et l'aïda à soutenir les épreuves que figurait la croix. En 1540, le nouvel institut, calomnié d'abord, fut approuvé par Paul III. Quelques années après, il défendait la foi dans toute l'Europe, et la portait jusqu'aux extrémités du monde.

Saint-Ignace, qui l'avait gouverné pendant quinze ans, et qui avait appris à ses enfants, par son exemple, à se sacrifier en tout pour la gloire divine, mourut comblé de grâces et de mérites le 31 juillet 1556, à l'âge de soixante-cinq ans. Il fut béatifié par Paul V en 1609, et canonisé en 1622 par Grégoire XV.

Prions notre Patron qu'il bénisse cette paroisse et dans toutes nos actions, disons avec lui : " Admajorem Dei gloriam ; Tout pour la plus grande gloire de Dieu."





14.450

TABLE. DES MATIÈRES

	PAGES
Glanures.....	5
Son territoire.....	7
Ses églises.....	9
Ses presbytères.....	23
Les cimetières.....	25
Ses missionnaires, desservants et curés.....	29
Ses vicaires.....	53
Appendice.....	57
Fiefs et Seigneuries.....	58
Difficultés Gamache et Vincelotte.....	59
Nouvelle église en projet.....	62
La Statue de l'orme.....	65
In Memoriam.....	67
Pèlerinage à la Bonne Ste Anne.....	68
Bénédiction du Couvent.....	70
Titres de la fabrique.....	72
Jean de Paris.....	75
Premiers colons du Cap St Ignace.....	77
Origine des Guimont et des Fortin.....	79
Prêtres de la paroisse.....	85
Listes des Marguilliers de 1750 à 1902.....	88
Noms des syndics.....	91
Soumissions pour les deux Eglises.....	93
Parrains des cloches.....	96
Dons faits à l'église.....	99
Le pont de glace.....	104
Ste-Apolline.....	106
Recensement—Industries.....	110
Conclusion.....	111